

Bulletin Numismatique

Novembre 2014

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-0110 • Version papier • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

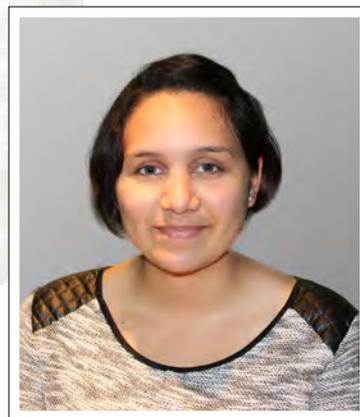
- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 3 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 4 LES PHILIPPINES CRIMINALISE LA POSSESSION DE GROSSES QUANTITÉS DE MONNAIES
- 5 LES INVENDUS PM29 DISPONIBLES
- 5 2 EURO SIDACTION
- 6 LES BOURSES
- 7 LE TRÉSOR DES ATRÉBATES ! EXCEPTIONNEL TRÉSOR GAULOIS
- 8 LE COIN DU LIBRAIRE SUPPLÉMENT EN LIGNE POUR L’OUVRAGE DATED COINS OF ANTIQUITY PAR EDWARD COHEN
- 10 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 11 MONETAE 10 : UN HOMMAGE ET UNE RÉFÉRENCE !
- 12 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 218
- 14-18 AUGUSTIN DUPRÉ ET LA PRÉPARATION DES OUTILS POUR LE MONNAYAGE (2/2)
- 19 LA CRÉDULITÉ DE TOUT UN CHACUN PEUT COÛTER CHER...
- 20-21 QUEL REGARD PORTER SUR LES MÉDAILLES ?
- 22-23 **MONNAIES 1** : UNE NOUVELLE MANIÈRE DE COLLECTIONNER
- 24-25 BACCARAT, L’EXCELLENCE À LA FRANÇAISE
- 26 MISE AU POINT DE LA BDF SUR LA REPRISE DES EUROS OR ET ARGENT À VALEUR FACIALE
- 27 ROME 41 ARRIVE AVEC LE CHANGEMENT D’HORAIRE
- 28-29 BULLIONS, L’EXCEPTION FRANÇAISE
- 31 LE BRITISH MUSEUM ET FACEBOOK
- 32-35 LES BILLETS PUBLICITAIRES SOUS ENVELOPPE CELLOPHANE
- 36 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 37 CAMBODGE ÉMISSIONS KHMERS, PLUS DE FAUX QUE DE VRAIS !
- 38 ENFIN UN « VRAI » SPÉCIMEN DU 50 CENTIMES (MINES DOMANIALES DE LA SARRE) TYPE 1920
- 39 LA GUERRE DES BOUTONS N’AURA PAS LIEU...
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Le service logistique est un des piliers fondamentaux de la réussite d'une entreprise. Avoir un service client dynamique et réactif combiné à une qualité d'écoute et de conseil a toujours été important aux yeux de notre équipe. Pour une entreprise de VPC (Vente par correspondance), la commande est trop souvent le seul lien qui unit le marchand et le collectionneur. C'est pourquoi nous nous devons de renforcer notre service logistique afin de satisfaire pleinement notre clientèle. L'équipe cgb.fr s'agrandit et accueille Fiona Im, chargée d'assister le service logistique. Laissons-la se présenter :

Je m'appelle Fiona Im, je suis originaire d'une charmante île située dans l'Océan Indien : l'île Maurice.

Après un cursus scolaire dans la vente, qui m'a permis d'acquies les bases des relations commerciales, j'ai souhaité entrer immédiatement dans la vie active. Après plusieurs expériences dans divers secteurs, je me suis orientée vers la numismatique en intégrant l'équipe cgb.fr en août dernier. Depuis, je découvre avec passion le monde des collectionneurs de monnaies et de billets en préparant vos commandes.



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

20 minutes - ADF - Fabien ALLEMAN - Aucoffre.com - Baccarat - Banque de France - The Banknote Book - Bloomberg Businessweek - Xavier BOURBON - Émilie BOUVIER - Jérôme CASTA - Arnaud CLAIRAND - CNG - Thomas COCANO - Coin News - Laurent COMPAROT - Comptoir des monnaies - Corné Akkermans Auctions - Joël CORNU - DELCAMPE - Jean-Marc DESSAL - Stéphane DESROUSSEAUX - Yann-Noël HÉNON - Heritage - ICG - Fiona IM - Bernard JAMBRUN - Alice JUILLARD - Kajacques.fr - Marielle LEBLANC - Didier LELUAN - Legifrance - Bastien MIKOLAJCZAK - Le Monde - Monnaie de Paris - Münze Österreich - NGC - Numismondo.net - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - The Portable Antiquities Scheme - Éric PRIGNAC - Publicilog - La Reclame - The Royal Mint - Laurent SCHMITT - SENA - Sidaction - Stack's Bowers - Vincent TESSIER - D. VEREZ - Jacques VIGOUROUX - François VIRECOULON - WWF - Wikipédia - Youtube

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site cgb.fr

et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections

**POUR NOS CLIENTS AVEC DES PIÈCES EXCEPTIONNELLES,
NOUS TOUCHONS DES PRIX EXCEPTIONNELS !**



Contact en Allemagne :

Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :

Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr

Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas naïfs au point de croire que sur 300 000 fiches nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Vous qui les remarquez ici et là, nous avons besoin de vous pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !



Ce mois-ci, la Séna vous invite à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli) le 7 novembre 2014 à 18h.

Jérôme CASTA, Enseignant d'Histoire-Géographie, spécialisé en Histoire et Numismatique antique (Université Paris IV Sorbonne), travaille actuellement dans le cadre d'un projet de recherche universitaire, sur le monnayage de la cité grecque de Marseille et son rôle dans les échanges en Gaule méditerranéenne entre le V^e et I^{er} siècle av J.-C. Il tiendra une conférence intitulée : « Sur les traces des trésors de monnaies grecques de Marseille découverts dans le quartier de l'Île de Martigues ».

À l'occasion d'importantes opérations de restructurations de l'habitat ancien, menées par la commune provençale de Martigues, à l'emplacement du quartier vétuste de « l'Île de Martigues », un vaste programme de fouilles archéolo-

NOUVELLES DE LA SÉNA

giques de sauvetage a pu être mené, à cet endroit, par l'archéologue municipal Jean Chausserie-Laprée et ses équipes sur une période de 12 ans, de 1978 à 1989.

Sur cet emplacement, situé au cœur de l'espace urbain et au débouché du canal

reliant l'étang de Berre au golfe de Fos, des recherches continues ont permis de mettre en évidence les vestiges de deux habitats protohistoriques successifs :

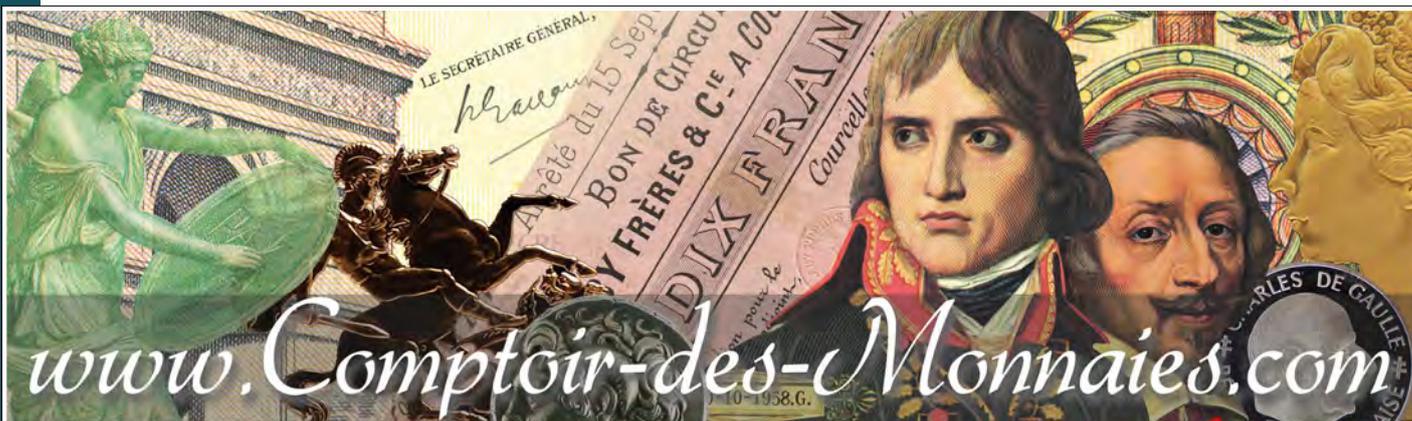
- Un premier village, assez restreint, fondé au début du V^e siècle av. J.-C., dont on a pu suivre l'évolution jusqu'à sa destruction définitive au tout début du II^e siècle av. J.-C.
- Un second village, d'une plus grande superficie, qui succède immédiatement au précédent, mais dont la durée d'occupation – un peu moins d'un siècle – est beaucoup plus courte. Il est, en effet, détruit et déserté dès la fin du II^e siècle av. J.-C.

Au cours de ces différentes campagnes de fouilles, ce sont près de 950 monnaies, presque toutes en provenance de la cité grecque de Marseille, qui ont été découvertes ; la plupart dans un contexte chrono-stratigraphique assuré. C'est en particulier le cas des nombreux

exemplaires issus de deux importants trésors d'oboles. Le premier, composé de 85 monnaies contenues dans un petit vase à boire, a été découvert à l'intérieur d'une case d'habitation du premier village et a pu être daté du milieu du IV^e siècle avant J.-C. Le second, beaucoup plus important, contenait 547 exemplaires réunis dans une tirelire à pâte claire, trouvée dans un sol d'habitation du second village et daté de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.

L'étude en cours, dans leurs contextes archéologiques précis, de ces deux ensembles monétaires, encore peu connus devrait permettre à terme de mieux préciser la succession des émissions monétaires de la cité phocéenne à cette époque, tout en apportant un éclairage supplémentaire sur les rapports entre les colons grecs de Marseille et une communauté indigène installée à proximité.





Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage * :

BN1415

Plus de 50 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.

VU
SUR LE
BLOG

LES PHILIPPINES CRIMINALISE LA POSSESSION DE GROSSES QUANTITÉS DE MONNAIES

Huit années d'emprisonnement et jusqu'à 300 000 pesos philippins d'amende (environ 5 260€), voilà à quoi s'exposent les personnes qui conservent de trop grandes quantités de monnaies de circulation des Philippines.

Avec plus de 21,63 milliards de monnaies en circulation, dont plus de 56 % de petites valeurs faciales pour un total de 24,74 milliards de pesos, les 100 millions de Philippins ont statistiquement l'équivalent de 216 monnaies à leur disposition.

Et pourtant, le manque de monnaie circulante se fait sentir depuis de nombreuses années. Certes, ces monnaies dorment pour partie dans les poches, vide-poches, tirelires et autres tiroirs des Philippins, mais certaines sont aussi exportées en grandes quantités enfin

d'en récupérer le métal. La loi 4411 vise à combattre ces activités criminelles tout en contraignant les Philippins à remettre en circulation les petites monnaies entassées.

Par ailleurs, l'exportation libre de monnaies philippines (monnaies et billets) est aussi limitée à 10 000 pesos (environ 175 €).

Comme nous l'avons déjà évoqué dans ces colonnes pour la Bolivie, les phénomènes de pénurie de monnaies circulantes sont des problèmes récurrents dans les pays en voie de développement, où une large partie de la population dispose de revenus très faibles et doit par conséquent recourir à des monnaies de faible valeur. La hausse des cours des métaux renchérit les coûts de production de ces monnaies avec des seigneuriages très négatifs pour les instituts



d'émission. Dans le même temps, ces productions alimentent des réseaux illicites qui récupèrent ces monnaies en masse pour en récupérer le métal en le refondant.

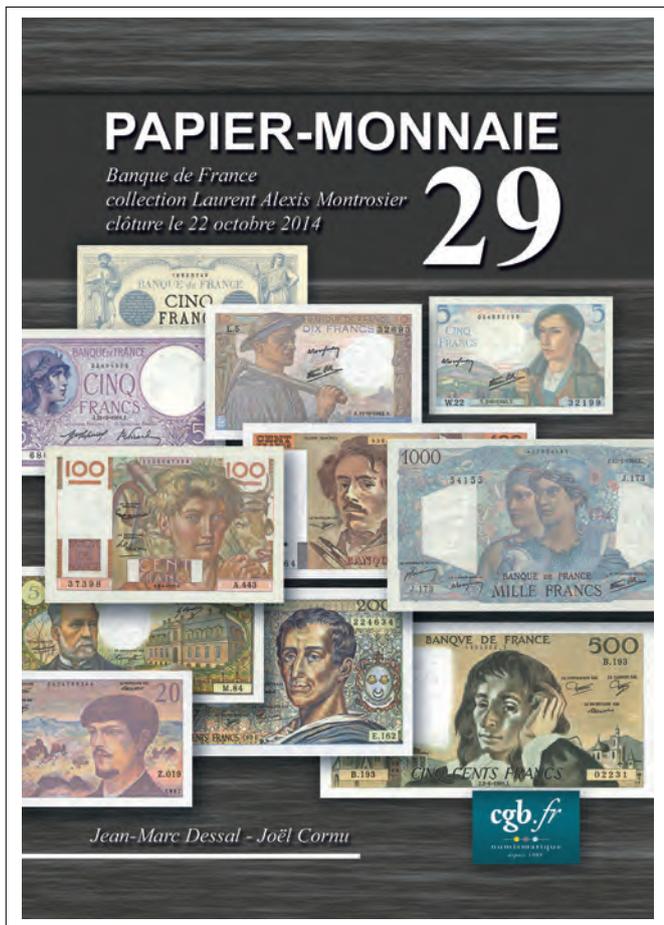
Plus d'informations :

- loi 1662 adoptée par la Chambre des représentants ;
- note d'information de la Banque Centrale des Philippines.

Laurent COMPAROT

LES INVENDUS PM29

DISPONIBLES



TOTAL DES PRIX RÉALISÉS :
190 159€

609 BILLETS VENDUS,
SOIT 60,2 % DE L'ENSEMBLE

402 BILLETS
RESENT DISPONIBLES
JUSQU'AU
19 NOVEMBRE 2014

2 EURO SIDACTION



L'intitulé exact de la seconde pièce de 2 Euro commémorative émise par la France en 2014 est « Journée Mondiale de la Lutte contre le SIDA ».

Sa sortie est prévue pour le 24 novembre 2014, quelques jours avant le 1er décembre, date de la journée mondiale de la lutte contre le sida, organisée à l'initiative de l'UNESCO.

3 millions d'exemplaires de cette 2 Euro commémorative seront frappés pour être mis en circulation.

Elle sera également disponible auprès de la Monnaie de Paris et de ses revendeurs en plaquette Brillant Universel et coffret Belle Épreuve (10 000 exemplaires chacun).

En frappes Brillant Universel et Belle Épreuve, cette monnaie aura la particularité d'être colorisée.

Sur l'avvers de la pièce ont été gravés trois rubans, deux V retournés dans le sens de la victoire et un dans le sens classique du symbole du Sidaction, colorisé en rouge.

Pour tout achat d'une pièce de 2€ « Journée mondiale contre le SIDA » en qualité Brillant Universel ou Belle Épreuve, la Monnaie de Paris reversera 2€ à l'organisation caritative **SIDACTION**.

Si une telle opération est une première pour la Monnaie de Paris, il n'en est pas de même pour d'autres hôtels des Monnaies.

On se souvient notamment des séries néerlandaises dédiées à différentes causes : épilepsie, chiens-guide d'aveugles, cliniclowns...

La Monnaie Royale des Pays-Bas est familière de ce genre d'action, comme en témoigne celle menée en 2011 en faveur du **WWF**.

Attention cependant aux éventuelles arnaques qui pourraient entacher la sortie de cette 2 Euro commémorative caritative. Il faudra en effet que les collectionneurs soient très attentifs à la qualité de frappe des 2 Euros « Journée Mondiale de la Lutte contre le SIDA » colorisées qu'ils souhaiteront acquérir.

Il est en effet fort probable que des petits malins tenteront de faire passer des 2 Euro circulantes colorisées par leurs soins pour des Belle Épreuve ou Brillant Universel !

Crédits photos : Monnaie de Paris et **cgb.fr**

Marielle **LEBLANC**



CALENDRIER DES BOURSES

NOVEMBRE

1 Le Tréport (76) (**) (tc)
 1 Harelbeke (B) (**) (N)
1 Londres (GB) (*) (N)**
 1-2 Poitiers (86) (nc) (tc)
 1-2 Francfort (D) (****) (N)
 (Numismata)
 2 Muret (31) (**) (tc)
 2 Nice (06) (**) (N)
 2 Brême (D) (**) (N)
 8 /9 Bâle (CH) (***) (N)
 9 Bergerac (24) (**) (CP + L)
 9 Carcassonne (11) (**) (tc)
9 Lille (59) () (N)**
 9 Sausheim (68) (**) (N)
 9 Aix-la-Chapelle (D) (**) (N+Ph)
 9 Bad Neuenahr (D) (**) (N)
 9 Ebersdorf (D) (nc) (N)
 9 Tilburg (NL) (**) (N)
 9 Ulm (D) (**) (N)

11 Cahors (46) (**) (tc)
11 Tirlémont/Tienen (B) (**) (N)**
 16 Pierrelatte (26) (**) (tc)
 16 Saint-Georges-Motel (27) (nc) (tc)
 16 Berlin (D) (nc) (N+Ph)
 16 Hambourg (D) (**) (N+Ph)
 16 Regensburg (D) (**) (N)
 16 Würzburg/Lenfeld (D) (**) (N)
21/23 Vérone (I) (**) (N)**
 22-23 Pessac (33) (**) (tc)
 23 Avignon (84) (**) (N)
23 Bondy (93) () (N)**
 23 L'Union (31) (nc) (tc)
 23 Saint-Priest (69) (**) (N)
 23 Vienne (38) (nc) (tc)
 23 Berlin (D) (**) (N+Ph)
 23 Biberach (D) (nc) (N)
 29 St-Gall (CH) (**) (N)
 30 Auch (32) (**) (tc)
 30 Ris Orangis (91) (**) (tc)
 30 Hanovre (D) (****) (N)

**CLIQUEZ POUR VISITER
 LE CALENDRIER
 DE TOUTES LES BOURSES
 ÉTABLI
 PAR DELCAMPE.NET**

DÉCEMBRE

5/6 Vienne (A) (***) (N)
 6 Berlin (D) (**) (N+Ph)
 6 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)
 7 Hambourg (D) (****) (N+Ph)
7 Monaco (MC) (**) (N)**
 7 Neustadt (D) (nc) (N)
 13 Bagnolet (93) (****) (N) Monexpo
 14 Aix en Provence (13) (**) (N)
 14 Saint-Étienne (42) (**) (N)
14 Genève (CH) (**) (N)**
 20/21 Berlin (D) (**) (N+Ph)
 21 Neusäss (D) (nc) (N)

BOURSES DE NOVEMBRE :
EN AVANT TOUTE !

Notre programme de novembre sera chargé, et nous serons encore une fois nombreux à participer à de multiples événements numismatiques !

LONDRES : 1^{er} novembre 2014

Retrouvez Laurent Schmitt qui sera présent en visiteur toute la matinée au London Coin Fair du samedi 1^{er} novembre à partir de 9h30 à l'Holiday Inn, Coram Street, Londres WC1N 1HT. Avec plus de 75 exposants, ce salon est l'un des plus importants de Grande-Bretagne.

Si vous souhaitez rencontrer Laurent, prenez directement contact jusqu'au mercredi 29 octobre inclus à l'adresse : schmitt@cgb.fr.

LILLE : 9 novembre 2014

Nicolas Parisot et Christophe Marguet seront présents à la 34^e bourse de Lille qui se tiendra à la salle le Gymnase 7 place de Sébastopol, de 9h00 à 17h00.

TIRLEMONT/ TIENEN :
11 novembre 2014

Nicolas Parisot sera notre représentant à la bourse de Tirlémont le mardi 11 novembre comme d'habitude à la salle Houtem-

veld, Sporthalstraat 12 de 7h30 à 16h00. Il s'agit du salon le plus important de Belgique.

BONDY : 23 novembre 2014

Laurent Schmitt sera notre représentant à la 26^e bourse numismatique qui se tiendra comme d'habitude dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de 8h30 à 17h00.

VÉRONE

Laurent Comparot et Nicolas Parisot seront nos deux ambassadeurs (visiteurs) à Vérone du 21 au 23 novembre 2014 lors du salon Veronaphil qui se tient au centre d'exposition de Vérone, Vial del Lavoro 8, I 37135 Verone. Ce salon, l'un des plus importants d'Italie, est organisé par le club numismatique et philatélique de la ville.

Pour toutes ces manifestations, n'oubliez pas de passer vos commandes avant la date, en général (en général 48 heures avant le salon minimum) si vous voulez que nous vous les apportions. Pour les salons où sommes présents avec le statut de visiteurs, pensez à envoyer un mail afin de fixer un rendez-vous. Un salon, c'est un bon moyen de se rencontrer.

RECRUTEMENT

Nous recrutons en permanence... aujourd'hui... demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher. Par conséquent, il y a toujours plus à faire que ce nous ne pouvons faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des talents à former, soit des profils à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez CGB, nous travaillons beaucoup, et plus encore. On apprend en permanence car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est passionné par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* pour rejoindre notre groupe : nous convaincre que vous saurez trouver votre place au sein de notre équipe et que vous serez plus heureux chez nous qu'ailleurs.

Si vous souhaitez intégrer notre équipe, envoyez votre CV accompagné d'une lettre de motivation manuscrite à :

M. CORNU Joël,
cgb.fr,

36 rue Vivienne - 75002 PARIS

Tél : 01 40 26 42 97

courriel : j.cornu@cgb.fr



LE TRÉSOR DES ATRÉBATES ! EXCEPTIONNEL TRÉSOR GAULOIS



Un trésor gaulois... Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'un trésor monétaire, mais d'un trésor d'orfèvrerie composé de torques, de bracelets, de bagues et de lingots d'or.

Découvert par hasard dans la région d'Arras en 2011, ce trésor semble avoir été trouvé dans un bois privé par un promeneur. Des négociations étaient engagées avec le propriétaire du terrain et le promeneur chanceux, qui se partagent à parts égales le trésor comme la loi le prévoit.

La législation prescrit en effet un partage équitable entre le promeneur (qualifié d'inventeur) et le propriétaire du terrain où la trouvaille a été exhumée.

Cet ensemble de parures en or, est « considéré comme l'une des découvertes majeures de toute l'histoire de l'archéologie gauloise », souligne le Musée des Antiquités Nationales. Son classement s'imposait, ajoute-t-il, « au vu de son



caractère exceptionnel non seulement au plan national, mais aussi à l'échelle de la civilisation celtique, qui s'étendait sur l'ensemble de l'Europe centrale et occidentale ».

Ce trésor exceptionnel n'est pas sans rappeler les torques de Saint-Louis (près de Bâle) ou de Mailly-le-Camp (Aube), déjà conservés au Musée des Antiquités Nationales...

Bien que cette découverte n'ait été divulguée que très récemment, la trouvaille a été reconnue par l'État comme étant une « œuvre d'intérêt patrimonial majeur » (OIPM) en avril 2013. La valeur de ce trésor avoisinerait les 800 000 euros. Le MAN souhaite évidemment s'en porter acquéreur ; l'État a déjà fourni une partie de la somme.

Il ne manque plus que 400 000 euros au Musée d'Archéologie nationale pour l'acquérir, d'où un appel aux dons :

[Le « trésor des Arrébrates » au Musée des Antiquités Nationales.](#)

Pour de plus amples informations, [téléchargez le communiqué de presse](#) et [sa plaquette](#).

Samuel GOUET

LE COIN DU LIBRAIRE

SUPPLÉMENT EN LIGNE POUR L'OUVRAGE
DATED COINS OF ANTIQUITY
PAR EDWARD COHEN

Edward Cohen est l'auteur de l'ouvrage *Dated Coins of Antiquity* édité par CNG. Cet ouvrage est un important catalogue de plus de 650 pages, qui décrit plus de 900 types différents de monnaies datées, frappées en or, argent ou bronze, soit plus de 6 000 monnaies datées différentes, dont des douzaines ne sont citées dans aucun autre catalogue.

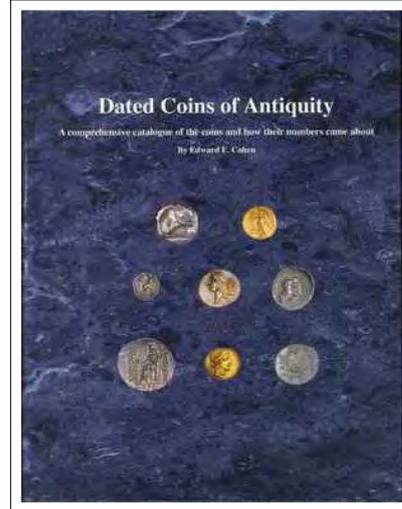
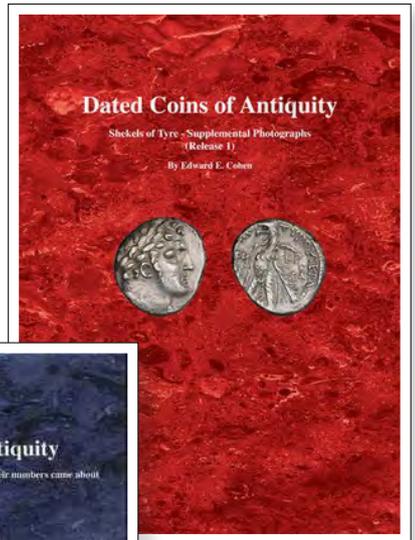
Nous ne saurions trop recommander [cet ouvrage toujours en vente dans notre librairie en ligne](#), d'autant qu'Edward Cohen nous propose avec le soutien de son éditeur un supplément de 318 pages consacré aux shekels de Tyr.

Vous pouvez découvrir ce supplément gratuit et disponible ligne [en cliquant ici](#).

Nous tenons à féliciter Edward Cohen pour cette initiative grâce à laquelle les acheteurs de l'ouvrage disposeront gratuitement d'informations supplémentaires. Ainsi, *Dated Coins of Antiquity* reste d'actualité et évite aux collectionneurs de devoir attendre une très hypothétique édition révisée et augmentée.

Enfin, l'auteur précise qu'il est possible de l'informer sur les événements inédits à son ouvrage.

Laurent COMPAROT



VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013



VERA VALOR

DEMI-VERA VALOR

Un produit de placement unique

- Or pur 999‰ au minimum
- Infalsifiable : numéro de série unique sur chaque pièce
- Innovante et unique : code QR flashable sur le revers
- Issue d'or « Clean Extraction »
- Fiscalité optimisée : pas de TVA à l'achat
- Garantie qualité : frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée



Nous contacter :

- par téléphone : 01 80 88 48 80

- par email : contact@aucoffre.com

AUCOFFRE.com

Vente aux enchères 6

chaponnière
& firmenich

La sixième vente aux enchères organisée par Chaponnière & Firmenich SA aura lieu le **26 novembre 2014** à l'Hôtel de la Paix, 11 Quai du Mont-Blanc à Genève.

Cette vente présente **1230 lots de monnaies de collection**, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, dont de nombreuses raretés provenant du monde entier. Notons la présence d'un sequin de Venise 1815 frappé au nom de François Ier d'Autriche (lot 140); Une rare série de lingots de 10 taels provenant du « Nanking », bateau échoué vers 1752 en mer de Chine (lot 224 à 227); Des essais en or du dollar au portrait de Yuan Shih-kai et Sun Yat-sen, frappés par la République de Chine (lots 237 à 239)



Lot 239. Chine. Dollar (1927), épreuve en or.

Un ensemble de 5 guinées, frappées entre autre avec l'or acquis au Pérou, aux Indes et en Afrique, par la Grande Bretagne (lots 722 à 739); Une rarissime médaille en or frappée à Paris pour la visite du Shah d'Iran en 1900 (lot 817); Une série de monnaies des tsars et tsarines de l'Empire russe (lots 941 à 1007); Enfin deux exemplaires de la 100 Francs 1925 de la Confédération Suisse (lots 1076 et 1077).



Lot 817. Iran. Médaille 1900, visite du Shah en Europe.

La France est en particulier bien représentée grâce à la **collection A.T. des monnaies de Rouen**, achetées depuis plusieurs années, pour la plupart portant les pédigrées de ventes aux enchères ou sur offre. La collection sera vendue en deux parties, la première dans cette vente (199 lots), la seconde dans l'**eAuction 2** (182 lots) prochainement <http://www.AAANumismatique.com>.



Lot 370. France. Double Henri d'or 1561 B, Rouen.

La collection commence par des pièces gauloises et romaines, puis mérovingiennes. A partir de Charles VI, tous les rois de France sont représentés, par les monnaies frappées à l'atelier de Rouen. Le XIXème siècle est illustré par de nombreux millésimes pour pratiquement tous les types, avec quelques rares essais sous Louis-Philippe Ier et Napoléon III.



Lot 549. France. 1/2 Franc 1837 B, épreuve en or.

A cela s'ajoute une **collection d'assignats, billets et documents** de la révolution. On y trouve deux billets de la Banque de Law, puis 160 assignats, billets et bons, dont un assignat au nom de Louis XVII, sur une période s'étalant de Louis XVI au Consulat.



Lot 645. France. 100 Livres tournois, 15-02-1719.



Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un courriel avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND

LE DEMI-ÉCU DIT « VERTUGADIN » DE LOUIS XV (1715-1774) FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1717 À LIMOGES (I)

Dans notre vente e-Monnaies 1 est présenté un demi-écu dit « vertugadin » de Louis XV (1715-1774) frappé sur flan réformé en 1717 à Limoges (I) (15,13 g, 34,5 mm, 6 h) non signalé dans les différentes éditions du Répertoire de Frédéric Droulers et sur le site de la Société numismatique du Limousin – mais qui y figurera bientôt ! Cette monnaie est bien de l'atelier de Limoges : la lettre d'atelier I est parfaitement lisible et le différent du directeur David de la Vergne, une harpe, est bien présent avant le millésime. Pour Limoges et l'année 1717, seul le registre des espèces frappées sur flan neuf est conservé. Les registres des espèces réformées cette année-là ont malheureusement presque tous disparu. Le chiffre de frappe de ce demi-écu ne peut donc pas être connu.



Arnaud CLAIRAND

LE DEMI-ÉCU DIT « À LA MÈCHE LONGUE » DE LOUIS XIV (1643-1715) FRAPPÉ EN 1659 À NANTES (T)

Monsieur Bastien Mikolajczak nous a aimablement signalé un demi-écu de sa collection (13,64 g, 33 mm) absent des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Il s'agit d'un demi-écu dit « à la mèche longue » de Louis XIV, frappé en 1659 à Nantes, à seulement 2 764 exemplaires selon Frédéric Droulers. À Nantes, l'année 1659 fut marquée par un changement d'effigie, des demi-écus dits « au buste juvénile » étant par ailleurs connus. Le 18 juillet 1659, le graveur général François Warin, déposa au greffe de la Cour des monnaies des poinçons à cette nouvelle effigie (AN Z^{1b} 348A). Ces poinçons furent récupérés le 1^{er} août 1659 par Charles Rolland, marchand de Paris, afin de les acheminer à Nantes. Le 23 août 1659, les premiers demi-écus au buste juvénile furent frappés, donnant lieu à la constitution d'une nouvelle boîte : « À esté close et a aresté les délivrances cy-devant et fait boiste à part atandu que les <monnoiers> travaille à présent sur de nouvelles carrée ».

Le registre des délivrances de l'année 1659 (AN Z^{1b} 903) est très abîmé et lacunaire. Nous avons toutefois pu déterminer qu'il n'y eut que quatre délivrances de demi-écus dits « à la mèche longue » entre le 16 août et le 20 août 1659, pour un poids de 325 marcs (AN Z^{1b} 324 et Z^{1b} 903). Au lieu des 2 764 exemplaires qui auraient été frappés selon Frédéric Droulers, ce poids nous donne une quantité frappée de 5 796 demi-écus. Depuis, notre collègue Stéphane Desrousseaux nous a signalé un deuxième exemplaire appartenant à sa collection.

Arnaud CLAIRAND

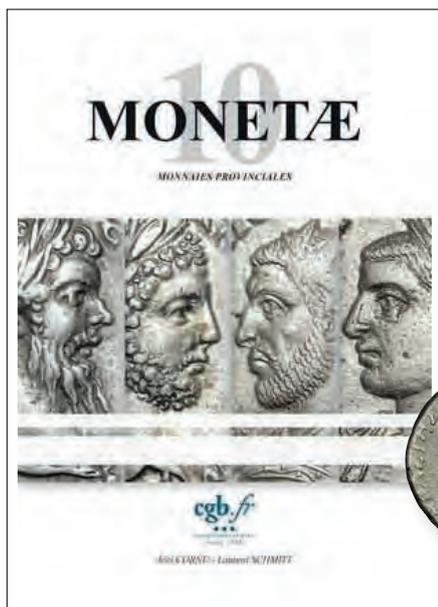


Collection Bastien Mikolajczak



Collection Stéphane Desrousseaux

MONETAE 10 : UN HOMMAGE ET UNE RÉFÉRENCE !



MONETAE 10, qui vient de paraître est un catalogue particulier dans la série **MONETAE**. Il est consacré uniquement au monnayage impérial syro-phénicien entre la République et le règne conjoint de Trébonien Galle et de Volusien (251-253).

MONETAE 10 est un hommage à Michel Prieur dont il aurait dû porter la seule signature. Le décès de Michel en mars dernier en a décidé autrement. Témoignage d'un travail entrepris il y a presque trente ans, **MONETAE 10** aurait dû paraître en décembre 2014. La publication de l'ouvrage de référence paru sous sa plume en 2000 venait couronner ce travail de longue haleine. Cependant, cet ouvrage n'avait pas été le but ni le point final de la recherche, mais le point de départ d'une nouvelle approche, informatique cette fois-ci du monnayage syro-phénicien, avec une base de données de plus de 30 000 monnaies, quotidiennement enrichie.

Avec presque 900 exemplaires et des prix compris entre 25 et 3 500 euros, **MONETAE 10** présente une sélection de la boutique **PROVINCIALES** et l'état d'avancement du travail tel qu'il était à la mort de Michel. Afin de respecter sa mémoire et son travail, nous avons souhaité ne rien. Nous sommes persuadés que nombre des personnes qui l'ont côtoyé ainsi que tous ceux qui collectionnent ces monnaies si attachantes d'une région toujours déchirée par la guerre auront à cœur de vouloir acquérir une pièce de ce catalogue !

Laurent SCHMITT

UN NOUVEL EXEMPLAIRE DU 1/2 FRANC 1839 K

Notre fidèle lecteur Bernard Jambrun nous communique une photo de son 1/2 franc 1839 K. Frappée à 18 129 exemplaires, cette monnaie n'était connue, jusqu'au FRANC 10, qu'à un seul exemplaire (MONNAIES XIX n° 1427). Depuis, deux nouveaux exemplaires ont été découverts : celui de la Collection E.T. et celui-ci.



Nous remercions chaleureusement Bernard Jambrun pour sa contribution et nous espérons recevoir prochainement des photos de vos monnaies rares.

Stéphane DESROUSSEAUX

UNE MONNAIE D'EXCEPTION EN VENTE DANS LA BOUTIQUE MODERNES

Sous coque PCGS SP 68, cet exemplaire de toute beauté est le second **essai de 5 centimes 1914** que nous proposons à la vente. C'est également le nouvel exemplaire de la Collection Idéale... à ne pas manquer !

Stéphane DESROUSSEAUX



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

NUMISMATIQUE ET ARTISANAT DES TRANCHÉES

Notre lecteur Vincent Tessier nous fait découvrir cet objet monétiforme particulièrement intéressant :



Ce petit pendentif a été réalisé à partir d'une pièce de 50 centimes Semeuse. Nous ignorons malheureusement tout de son histoire, mais l'on peut se plaire à imaginer un soldat de la Première Guerre mondiale passant, au fond de sa tranchée, des heures à le confectionner pour le porter ensuite fièrement au combat...

Nous remercions chaleureusement Vincent Tessier pour cet émouvant partage.

Stéphane DESROUSSEAUX

VOUS SOUHAITEZ VENDRE VOTRE COLLECTION ?



CONTACTEZ-NOUS !

36 rue Vivienne 75002 Paris - 01.40.26.42.97 - contact@cgb.fr

AUGUSTIN DUPRÉ ET LA PRÉPARATION DES OUTILS POUR LE MONNAYAGE (2/2)

INTRODUCTION

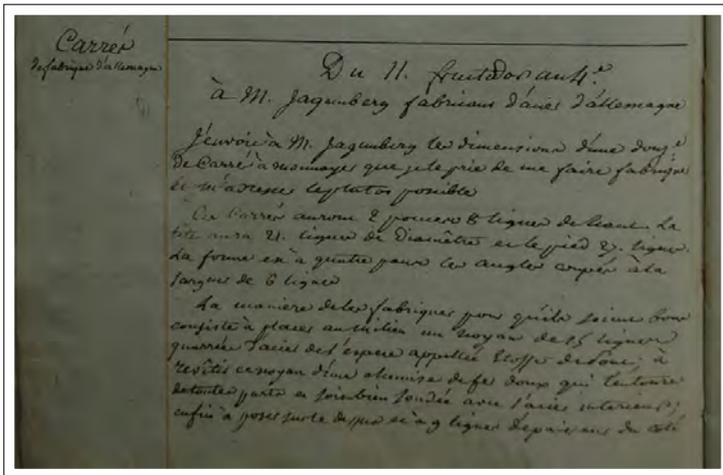
Le mois dernier, nous avons évoqué les fournisseurs auprès desquels Augustin Dupré se fournissait en aciers de qualité (Augustin Dupré et la préparation des outils pour le monnayage (1/2) – BN N°135). Les aciers provenaient d'Allemagne. Faute de pouvoir se fournir en Angleterre, les aciéristes français faisaient venir leurs aciers d'Allemagne. Cette nécessité d'aller chercher à

l'étranger des aciers de qualité trahissait le retard des aciéristes français sur leurs homologues européens, notamment allemands et anglais. Ce défaut, connu des fournisseurs, a conduit certains d'entre eux à user « de ruse mercantile », en apposant les poinçons de fournisseurs étrangers sur des aciers de production française et/ou de qualité moindre pour les vendre au meilleur prix.

Ces aciers, affinés en Allemagne, étaient travaillés à Paris pour en faire les outils qui allaient être fournis aux ateliers pour le monnayage.

OUTILS ET MATIÈRES PREMIÈRES

Les aciers réclamés outre-Rhin, à Solingen et Reimsheid, n'étaient pas simplement des masses à fournir en lingots ou en barres, mais bien des formes déjà à l'image de ce qu'allaient être les outils à fournir aux différents ateliers, sur lesquelles il ne restait « que » la gravure à ajouter. Ce sont des formes déjà travaillées qui sont commandées, et pour celles qui sont destinées à la fabrication des carrés, Dupré demandait à ses fournisseurs des pièces très particulières. Ces masses d'acier devaient être les répliques de celles que Dupré demandait aux ateliers sous forme de maquettes en bois. Elles étaient en fait des copies exactes des outils employés dans les ateliers :



« Du 11 Fructidor An 4

À M. Jagemberg fabriquant d'acier d'Allemagne

J'envoie à M. Jagemberg les dimensions d'une douzaine de carrés à monnayer que je te prie de me faire fabriquer et de m'adresser le plus tôt possible.

Ces carrés auront 2 pouces 8 lignes de haut. La tête aura 21 lignes de diamètre et le pied 27 lignes. La forme en est à quatre pans et les angles coupés à la largeur de 4 lignes.

La manière de la fabriquer pour qu'ils soient bons consiste à placer au milieu un noyau de 15 lignes carrés d'acier de l'espèce appelée Etoffe de Pont ; à revêtir ce noyau d'une chemise de fer doux qui l'entoure de toutes parts et soit bien soudée avec l'acier intérieur ; enfin à poser sur le dessus et à 9 lignes d'épaisseur du côté de la tête qui doit recevoir l'empreinte une mise de bon acier qui couvre entièrement le noyau et la chemise de fer.

J'observe à Monsieur Jagemberg que les carrés que je lui demande par la présente sont un essai d'après le succès duquel je me propose de lui en demander de semblables qu'il m'enverra dans des tonneaux, ce qui sera moins embarrassant que l'acier en barre.

Je prie en attendant M. Jagemberg de composer le 1^{er} envoi de 2 milliers d'aciers qu'il doit me faire passer, conformément à ma lettre du 5 du mois dernier, en acier dit Etoffe de Pont qui est propre comme je viens de l'indiquer à servir de noyaux aux carrés et dont le grain est moins fin que celui qui s'emploie aux mises supérieures. »
(Ms Res 10030 MON PAR F(2-3))



Carrés d'avers CINQ CENTIMES
Collection monnaie de Paris Réf 186 et 208



Carré d'avers de CINQ CENTIMES
Fond Monnaie de Paris
N°208

AUGUSTIN DUPRÉ

ET LA PRÉPARATION DES OUTILS POUR LE MONNAYAGE (2/2)

« L'étoffe de Pont » est un terme spécifique du XIX^e qui décrit les aciers allemands de haute qualité.

Un pouce = 12 lignes = 2,707 cm
Une ligne = 12 points = 0,226 cm

Les formes réclamées par A. Dupré font donc 7,22 cm de haut, à quoi il convient d'ajouter les 9 lignes (2,03 cm) du chemisage supérieur. La section « pyramidale » est à pans coupés sur une largeur de 6 lignes (1,36 cm). Le noyau de 15 lignes carrées est d'un acier de haute qualité, avec un noyau d'environ 4 cm de diamètre qui se trouve noyé dans une « chemise » d'un acier de qualité inférieure. Parmi les outils conservés à la Monnaie de Paris, certains ont exactement les cotes et les caractéristiques décrites par Dupré, attestant des productions qui ont été réalisées.

Que ce soit pour des poinçons ou des carrés, la section octogonale est une constante. On dis-

tingue très nettement sur chacun de ces outils les deux nuances d'aciers.

LA QUALITÉ DES ACIERS ET LA TREMPÉ

Une fois la masse d'acier forgée, elle reste... une masse d'acier. Il faut alors qu'elle passe entre les mains de différents ouvriers pour être gravée, insculpée, limée, polie, et enfin recevoir l'empreinte voulue, qu'il s'agisse d'ail-

leurs d'un poignon-gravure en relief- ou d'un carré-gravure en creux. A ce stade, l'outil doit subir un dernier traitement qui devra lui assurer la résistance mécanique nécessaire à la frappe : la trempe.

Ce traitement thermique permet de conserver une dureté importante de l'acier (au détriment de sa fragilité), qui le rend apte à la frappe de la monnaie. Il faut donc amener l'acier à une température supérieure à 900°C, sans toutefois viser la fusion (donc rester en-deçà de 1 400°C), et le refroidir très rapidement. Pour ce faire il faut procéder à un chauffage maîtrisé (le carré doit rester correctement gravé et ne pas se déformer. C'est donc plutôt dans une gamme de température entre 900 et 1 110°C que les coins doivent être réchauffés... et dans cette étape, l'œil de l'ouvrier est essentiel) avant un refroidissement rapide (à cette période la trempe est effectuée à l'eau).



Carré d'avers CINQ CENTIMES
Collection monnaie de Paris Réf. 239



Poinçon de revers 5 FRANCS
Collection Monnaie de Paris
Réf. N° 118

La trempe des coins était à cette époque affaire de spécialiste et dépendait totalement de la compétence de ce celui qui réalisait l'opération. Faute de pouvoir contrôler exactement ou précisément la température, il s'agissait en effet de contrôler la couleur de l'acier avant de le tremper. On parlait alors de couleurs évocatrices de « gorge de pigeon », de « cerise », de « sanguin »...

La trempe des coins était à cette époque affaire de spécialiste et dépendait totalement de la compétence de ce celui qui réalisait l'opération. Faute de pouvoir contrôler exactement ou précisément la température, il s'agissait en effet de contrôler la couleur de l'acier avant de le tremper. On parlait alors de couleurs évocatrices de « gorge de pigeon », de « cerise », de « sanguin »...

C'est le soin et de l'intelligence de la part du trempéur donnerait une règle assez sûre, mais pour mieux faire on peut se servir d'un thermomètre... » (Droz).

Deux matières première essentielles doivent être disponibles : du charbon

« ...Le degré de chaleur est relatif aux qualités de l'acier ; le plus ordinaire est couleur de cerise, mais les aciers fins d'Angleterre veulent être chauffés un peu moins chaud, c'est-à-dire couleur sanguin.

Il y a ici deux grands inconvénients à éviter : si l'on chauffe trop on ne trempe pas de la dureté requise, ou l'on est sujet à la casse ; si l'on ne chauffe pas assez, la pièce n'est pas dure.

« ...Le degré de chaleur est relatif aux qualités de l'acier ; le plus ordinaire est couleur de cerise, mais les aciers fins d'Angleterre veulent être chauffés un peu moins chaud, c'est-à-dire couleur sanguin.

(« de terre » ou « de bois ») et de l'eau froide. Le charbon de bois est suffisant (température atteinte inférieure à celle obtenue avec du charbon dit « de terre »).

Du 28 Pluviôse An 2 (16 février 1794)
«A la commission des monnaies.[...] Un autre besoin se fait journellement sentir c'est celui du charbon de bois pour les trempes, l'extrême difficulté d'en obtenir auprès de la section, la perte de temps pour s'en pourvoir et les petites quantités que l'on accorde rendent essentielles une réclamation pressante auprès de la commission des approvisionnements, afin qu'elle donne une autorisation motivée sur l'emploi et la quantité qui m'est nécessaire étant d'une voie par jour ajoute encore à la nécessité d'employer ce moyen pour m'en procurer. » (Ms Res 10030 MON PAR F(1))

Une voie équivalait environ à 90 boisseaux. Un boisseau de Paris (pour les matières sèches, blé, sel, charbon de bois) = 12,7 L, donc 90 boisseaux = 1,15 mètre cube (à ne pas confondre

ET LA PRÉPARATION DES OUTILS
POUR LE MONNAYAGE (2/2)

avec une voie de Paris pour le bois (= une charétée) = 1,9195 stère = 56 pieds cube = ½ corde - 1,9 mètre cube). C'est donc plus d'un mètre cube de charbon qui est nécessaire quotidiennement pour la trempe des coins terminés... en plus de l'eau froide tirée de la Seine pour assurer le refroidissement.

Tout comme le charbon nécessaire à maintenir les fours en activité, l'eau faisait défaut. En face de la Monnaie, sur le Pont Neuf, se trouve alors la pompe de la Samaritaine. Elle alimente essentiellement en eau le Louvre et les Tuileries, en tirant l'eau directement dans la Seine sous le Pont Neuf. Toutefois, acheminer l'eau jusqu'aux ateliers installés sur l'autre rive de la Seine s'avère compliqué. Les conduites et leur entretien laissent à désirer, au point de compromettre la disponibilité en eau courante à l'atelier de gravure.

« Du 25 ventôse an 7
A l'Administration,
J'avais satisfait le 6 de ce mois à la demande que vous m'aviez faite le 2 précé-

dent de six paires de carrés de 5 francs pour Bayonne. Il s'en faut à la vérité que le résultat de l'épreuve ait été heureux et c'est un inconvénient que je prouve depuis quelques temps, quelque soit la bonté des matières employées et le soin pris pour la fabrication des carrés.

Après diverses tentatives, après de nouveaux soins pour l'empêcher, je n'en puis attribuer le motif qu'au manque d'eau favorable à la trempe. J'ai voulu remédier au défaut de services des conduites en en faisant apporter à bras de la rivière ; mais ce moyen, tout dispendieux qu'il est pour moi, est bien en dessous de ce que produit le jaillissement de l'eau du robinet sur les carrés et son renouvellement perpétuel dans la cuve ; l'eau qui y est apportée chaque jour au contraire s'échauffe par la proximité même des fourneaux et l'effet qu'elle doit produire n'est à beaucoup près plus le même.

Je me suis adressé pour cet objet au C. Antoine, il m'objecte la stagnation de la pompe de la Samaritaine et cette stagnation amène les résultats dont je viens de vous rendre compte.

Veuillez donc, Citoyens, donner à cet égard les ordres que vous jugerez nécessaires ; ils sont d'autant plus essentiels et plus pressans que je me trouverais dans l'impossibilité et de satisfaire aussitôt qu'on le désirerait aux demandes qui me seraient faites et de répondre de la qualité des carrés, si les effets de cette stagnation se prolongeaient davantage.» (Rés Ms 10030 PAR MON F(2-3)).

TRAITEMENTS
ET QUALITÉ DES OUTILS

« Du 8 germinal An 7
A l'Administration. Dans le nombre des carrés que j'ai fournis le 5 de ce mois pour Lyon, Lille et Strasbourg, il s'en est trouvé qui ont été détremés, redatés et retremés, d'autres qui n'ayant pas encore été trempés ont été terminés, et par suite trempés. Ces derniers ont été mis à l'essai comme ils devaient l'être ; mais il y a en même temps été mis ceux des carrés détremés qui étant restés entre mes mains se trouvaient fournis par moi pour la première fois. De ceux-ci il m'a été rendu de manqués à l'essai comme devant être rem-

placés. En effet, il est à considérer que la recuisson et la deuxième trempe d'un carré produit inévitablement et quelque soin qu'on y apporte une décomposition, un dessèchement de la matière en faisant perdre à l'acier son « phlogistique ». Cet effet est tout naturel et vous vous en persuaderez facilement. Or il ne vous paraîtra pas juste Citoyens, que je doive répondre de la qualité des carrés après qu'ils ont subi trois opérations de cette nature surtout lorsque ces mêmes opérations leur font déjà de mon côté éprouver des risques, puisque dans la détrempe et retrempe il se trouve toujours un certain nombre de périls.» (Rés Ms 10030 PAR MON F(2-3))

Au travers de ces quelques lignes, on perçoit, outre les problèmes de coûts de réalisation posés par le prix des aciers, d'autres mentions susceptibles de faire grimper les prix : accidents liés à la trempe (fissuration/rupture en l'absence de maîtrise du processus) ou aux essais ; « inconvénients » qu'A. Dupré ne veut pas être seul à supporter financièrement. C'est un problème récurrent qu'A. Dupré mentionnera réguliè-

ment à l'administration, en donnant le pourcentage de rebut observé lors de la fabrication des carrés tout au long de ses productions. En témoigne ce courrier daté de l'An 7, qui pointe explicitement les opérations de détrempe/regravure/trempe, comme dommageables et périlleuses pour les carrés. Pour expliquer les conséquences de ces opérations, il emploie même un terme emprunté à l'alchimie, le « phlogistique » (fluide qui était rendu responsable de la chaleur).

Ainsi, si l'on combine une trempe des carrés mal maîtrisée à une qualité d'acier qui n'est pas toujours celle vou-



Maquette de la pompe de la Samaritaine – Vue du pont neuf et de la pompe de la Samaritaine depuis le quai de la mégisserie dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle (Nicolas Raguenet, 1777). En arrière plan, derrière le bâtiment de la pompe, la Monnaie de Paris. (Musée Carnavalet, Paris).

être fragilisés. Ajoutons à cela que l'intégralité des outils n'était pas trempée de la même manière, mais que seule l'extrémité ayant reçue la gravure était trempée efficacement, sans compter l'hétérogénéité entre le cœur et la chemise, faits avec deux aciers différents. Le contraste mécanique ainsi créé ajoutait au risque de rupture. Ces ruptures

AUGUSTIN DUPRÉ

ET LA PRÉPARATION DES OUTILS POUR LE MONNAYAGE (2/2)

pouvaient s'exprimer sur tout le volume, mais s'amorçaient dans des zones de faiblesse. Un paillage pouvait être dramatique, une insculpation plus appuyée sur une zone ou sur une autre pouvait générer des concentrations de contraintes locales susceptibles de mener à la fissuration puis, à terme, à la rupture.

On notera sur cet outil l'absence de point et d'étoile autour de la signature de Dupré. Seul le point après REPU-BLIQUE est positionné.

Ceci laisse à penser qu'il s'agit non pas d'un coin (qui aurait cédé lors de tests ou à l'usage), mais d'un outil destiné à la duplication des carrés. Le point et l'étoile peuvent être positionnés ensuite sur le carré. L'autre hypothèse est la rupture du carré lors de sa préparation alors qu'il est encore inachevé.

Si cet outil avait cédé dans un atelier de production, il aurait été détruit et revendu au poids du métal ; il n'a donc jamais dû quitter l'atelier de gravure.

Autre exemple de rupture, beaucoup plus brutale cette fois, ce carré d'avvers de UN DECIME n'ayant probablement jamais été utilisé mais ayant éclaté soit lors des opérations de préparation soit lors des tests de « bonté ».

Autre cause de dégat mécanique sur les coins livrés, en particulier pour les ateliers les plus éloignés de Paris, la corrosion des aciers pouvait soit altérer la gravure et donc la « bonté » des monnaies produites, soit en modifier la solidité et réduire leur durée de service. A. Dupré indique que si certains carrés présentant des défauts peuvent effectuer une à quelques frappes seulement, d'autres, également défectueux, peuvent servir plusieurs jours. On peut ainsi estimer la production d'un carré de quelques pièces à plusieurs dizaines de milliers. En moyenne, on note des productions de l'ordre 16 à 24 000 pièces pour une paire de coins à cette période, suivant la taille de la monnaie à frapper. Toutefois, certains outils tenaient parfois beaucoup moins que cela.

« Du 25 vendémiaire an 8
A l'Administration,

Vos plaintes sur la qualité des carrés (lettre du 24 vendémiaire à ce sujet) auraient quelques fondement, si, avant de servir au monnayage pour ceux de Paris, ou avant de parvenir à leur destination pour ceux des autres monnaies, les carrés ne subissaient pas en votre présence l'essai commandé par la loi et si cet essai n'était pas fait avec une sévérité dont je trouve la preuve dans le nombre de ceux rebutés qui me sont rendus.

En effet, vous pouvez vous convaincre que lorsque les carrés sont essayés jusqu'à 20 pièces et jusqu'à trois coups de balancier sur le même flacon, cette épreuve peut bien en garantir la bonté et plus qu'équivaloir à celle de double charge d'un canon ou d'un fusil.

Cet essai une fois constaté voudriez vous aller au delà de ce que prescrit la loi ? je ne le pense pas et cependant c'est ce que ferait la seconde vérification dont vous me menacez, qui n'aurait dans le fonds d'autre effet que d'ajouter procès verbal à procès verbal



Note en marge du registre : on pourrait encore faire remarquer à l'Administration que les carrés ont des chances à supporter dans leur transport après l'épreuve, aux endroits de leur destination. Et l'intervalle qui se passe entre l'essai et l'emploi d'un carré de cette espèce, fait éprouver à la matière un effet qui peut le faire manquer au premier coup de balancier.

J'observerai que jamais le C. Cressart ne m'a fait de plaintes du mauvais usage des carrés fournis pour Paris et je serai fondé à croire que celles qui vous parviennent des autres monnaies sont dictées par des motifs d'intérêts particuliers contrariés dans le mode actuel de la fabrication des carrés ; mais c'est bien à tort que je me trouverais à ce sujet en butte à l'envie, car j'avais tout autant d'intérêt en me bornant à fournir les poinçons originaux et j'avais de moins l'embaras actuel de cette fabrication générale. D'ailleurs les défauts sur lesquels on se récrie ne peuvent ils pas provenir de la maladresse des monnayeurs et du peu de soins que des mains inexercées mettent à les placer sous le balancier ?



ET LA PRÉPARATION DES OUTILS
POUR LE MONNAYAGE (2/2)

CONCLUSION

Il est possible que quelques carrés furent moins que d'autres. Cet effet est dans la nature de leur composition. Je ne puis que choisir de bons aciers ; mais il n'est pas en moi d'en empêcher les résultats physiques. Au surplus, vous ne me parlez pas de ceux qui se sont trouvés tenir pendant trois, quatre et cinq jours de travail et qui eussent été davantage si l'usage de la gravure n'eût mis un terme à leur service, peut être poussé trop loin. C'est par là que se compensent les intérêts de la République à l'égard de ceux qui tiennent moins.

Quant à leur fabrication et particulièrement à leur trempe, il m'est impossible de vous promettre plus de soins et de surveillance que je n'en ai mis jusqu'ici et j'ose assurer que mon zèle à remplir vos intentions ne peut s'accroître.» (fond Dupré)

Dupré met ici en cause explicitement les ouvriers chargés de mettre en œuvre ses outils dans les différents ateliers. Le montage approximatif, les outils pas toujours aux bonnes cotes, des pailles dans l'acier, la corrosion... autant de facteurs pour lesquels Dupré ne se sent

responsable en rien d'une rupture prématurée des carrés qu'il livre.

En lisant entre les lignes, au-delà de la mise en cause des monnayeurs dans les ateliers de province, ce sont les responsables de ces ateliers qui sont aussi pointés du doigt. Jusqu'à ce que Dupré centralise toutes les fabrications, les gravures étaient laissées aux soins de graveurs particuliers dont chaque monnaie était pourvue. La centralisation des gravures et de la réalisation des outils a mis tous les graveurs au chômage et les directeurs d'atelier ont perdu une partie du pouvoir qu'ils détenaient en pouvant faire comme bon leur semblait, y compris en produisant plus que ce qui était demandé par l'administration. Une illustration très nette en est trouvée, par exemple, dans les échanges avec l'atelier de Limoges, atelier dans lequel le directeur demandera à plusieurs reprises la possibilité de faire (re)travailler le graveur particulier pour modifier les coins d'une année sur l'autre plutôt que de les faire revenir à Paris pour être modifiés.

Les quelques échanges relevés pointent aussi le traitement subit par les outils après leur acceptation par l'administration. Les trajets (parfois aller-retour), ainsi que les conditions de conservation et d'utilisation seront autant de soucis qui seront mentionnés tant par Dupré que par les directeurs d'ateliers qui tentaient de se renvoyer les uns les autres la responsabilité des carrés qui, parfois, ne servaient pas autant que prévu.

Les quelques points présentés dans ces deux articles (BN 135 et 136) tracent succinctement le trajet des aciers jusqu'à l'atelier de gravure à Paris. Ils permettent de se faire une idée de la somme de contraintes avec lesquelles il fallait chaque jour composer. Plusieurs administrations et autant d'intermédiaires, œuvraient également pour assurer les commandes et leurs règlements, la prise en charge et le convoyage des matières premières, les ordres pour la réalisation des outillages, leurs tests et leur recette, l'acheminement jusqu'aux ateliers destinataires, sans oublier les personnels d'atelier (parfois réquisitionnés pour le

service des armées) et le fait que ces aciers n'étaient pas achetés en France. Ce sont autant de barrières et d'embûches avec lesquelles Dupré devra composer pour fournir en temps et en heure et en quantités suffisantes, les outils propres au monnayage d'argent et de cuivre dans cette période d'intenses changements de toutes natures. L'anticipation sera une constante tout au long de sa carrière de graveur général. La conservation d'outils et leur emploi, parfois plusieurs années plus tard, nous donne aujourd'hui encore l'occasion de constater qu'il avait anticipé au-delà de ce qui était nécessaire, avec un caractère très conservateur. Ses outils étaient préservés pour un emploi éventuel parfois plusieurs années après leur préparation, tant il pouvait être compliqué et honoreux de se procurer les matières premières propres à leur fabrication.

BIBLIOGRAPHIE

Graveur des monnaies. Correspondances du graveur des monnaies de la

Le travail nécessaire pour aboutir à un outil propre à être envoyé dans les hôtels des monnaies ou les ateliers, comptait différents processus dont chacun constituait un risque potentiel pour l'outil en préparation (insculpation, trempe, essai). Tout au long de ses productions, Dupré demandera à ne pas être tenu pour financièrement responsable de la rupture des carrés dès lors qu'ils ont satisfaits aux tests réclamés par l'administration. Il avait déjà assez à faire avec le rebut en cours de préparation.

En effet, outre la qualité des aciers fournis, les différentes opérations de gravure, insculpation, trempe et pour certains, une opération supplémentaire de détrempe et travail avant une nouvelle opération de trempe généraient une perte que Dupré s'est efforcé de minimiser le plus possible parce qu'il en était alors « de sa poche » : l'administration payait les carrés « bons pour le service ».

République relatives à tous ses travaux en général depuis le 4 décembre 1792 jusqu'au 3 fructidor an 4e de la République (20 août 1796). Res Ms 10030 PAR MON F(1) F(2) et F(3). Registre N°1, 2 et 3. Bibliothèque Nationale de France. Paris.

Dupré – Res MS 10030 PAR MON F(5) – Enregistrement des divers récépissés des fournitures faites pour le service des monnaies. BNF Richelieu, Paris.

Dupré - Fond privé S30-3. Archives de la Monnaie. Savigny le Temple.

Droz – Description de la méthode de J.P. Droz pour la fabrication des coins des monnaies, de la multiplication et de la gravure de ces coins pour leur trempe. Méthode donnée à l'administration des monnaies par cet artiste en conséquence de l'accord fait entre lui et la République. Res Ms 10030 PAR MON F(1). Bibliothèque Nationale de France. Paris.

Xavier BOURBON

LA CRÉDULITÉ DE TOUT UN CHACUN PEUT COÛTER CHER...

Il y a quelques jours, nous vous informions sur notre blog du placement en garde à vue d'un couple suite au paiement de leurs achats avec un billet de 500€.... Le caissier pensait qu'il s'agissait d'un faux, alors que le billet était authentique.

Aujourd'hui, le journal *20 Minutes*, nous rapporte une escroquerie réalisée selon la technique du « Rip Deal ». Un bijoutier grec, désireux de vendre des bijoux le plus avantageusement possible, prend contact avec des acheteurs français par le biais d'internet. La rencontre a lieu dans un hôtel à Paris. Les acheteurs règlent en espèces. Ils lui donnent une première liasse de billets de 500 €. Dans le doute, le bijoutier les fait authentifier dans un bu-



reau de change. Mis en confiance, il récupère l'intégralité de son butin, mais omet de vérifier le reste de la somme... qui s'avère être composée de billets de « Monopoly ».

(voir l'article du journal *20 Minutes* : [Six millions de bijoux payés en billets de Monopoly](#)).

Pour la petite l'histoire...

Des innocents se retrouvent au commissariat suite à l'excès de zèle d'un caissier mal formé à la détection des faux billets...

Un marchand douteux, attiré par la perspective d'un gain facile, se fait malgré tout arnaquer suite à un abus de confiance et risque des poursuites pour tentative de fraude au fisc.

Qu'ils soient vrais ou faux, que les protagonistes soient honnêtes ou malhonnêtes, les billets violets sont souvent à l'origine de situations rocambolesques.

Fabienne RAMOS

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES

Prix de vente sans grade: 25 USD*

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez rejoindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
**Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.

*Amitiés et souhaits chaleureux
pour la saison des fêtes!*

PCGS
The Standard for the Rare Coin Industry
PCGSEurope.com

Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

QUEL REGARD PORTER SUR LES MÉDAILLES ?

La conclusion proposée à la définition du mot *médaille* dans le *Dictionnaire de numismatique* de 2001, ouvrage dirigé par Michel Aman-dry, illustre de manière assez caractéristique la question de la médaille. « Aujourd'hui, la médaille en France n'est plus, à de rares exceptions près, qu'un presse-papiers portant le logo ou le sigle d'une banque ou d'une compagnie d'assurances où la valeur du trait le dispute à un ésotérisme niais. » Et pourtant, cette remarque renvoie à la question actuelle de la médaille telle qu'elle peut être perçue aujourd'hui. Produite essentiellement pour les entreprises, servant de presse-papiers dans la plupart des cas ; avec, ne nous voilons pas la face, un style simpliste. Voilà comment nous pouvons définir la médaille actuelle. La médaille doit-elle se cantonner à la simple récompense militaire, sportive ou comme ou à l'objet de fantaisie ? Malheureusement, nous définissons un objet en fonction des usages que nous pouvons en faire aujourd'hui. L'étude de la médaille n'est l'objet que de peu de production universitaire. Pourtant, cette dernière existe. Malgré

tout, cette étude dépasse rarement le cadre universitaire. Fait-elle partie de la numismatique, de l'histoire, de l'histoire des techniques, de l'histoire de l'art ? On s'imagine parfois et à tort, que la médaille n'est qu'un objet auxiliaire, même dans l'étude de la numismatique. Il ne faut pas nier que les productions de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle consiste bien souvent en des objets produits dans un métal qui n'est pas considéré comme noble, à savoir le bronze, voire plus simplement en cuivre. La mauvaise image des médailles tient essentiellement à cela. Les hommes du passé ayant frappé en bronze, on est vite amené de nos jours à la conclusion que les hommes du passé n'avaient pas une si bonne image de la médaille, puisqu'ils n'utilisaient que du bronze pour les médailles. Pourtant, la médaille tient une place dans notre vie quotidienne. En ouvrant l'œil, on pourra, on pourra constater que dans certaines villes, en

France, les stèles commémoratives du général de Gaulle ou des morts de la Grande Guerre portent une plaque ou une médaille.

Depuis son apparition en Italie, la médaille, a pour objet de représenter l'Histoire, dans le choix de la représentation d'un événement. Mais quelle Histoire ? Celle qu'on juge bon de commémorer. Il s'agit de l'une des raisons pour laquelle le métal de la production de la médaille n'a que peu d'importance. Évidemment, les médailles produites par les monarchies sont souvent fabriquées dans les métaux les plus nobles. Il s'agit avant tout de reproduire la figure royale. Le cuivre et le bronze ne semblent donc



Figure 1 1732. Croker-Tanner, La famille royale anglaise



Figure 2 1731. Hamerani, Les héritiers Stuart de la cour en exil

pas convenir pour la figure royale, même si des exemples ont pu être répertoriés. En effet, certaines séries de médailles, même pour des sujets dont le droit porte la figure royale, sont composées d'un grand nombre de médailles et il peut arriver que la monarchie préfère cette production en bronze. De même, certaines séries, comme celle de Dassier sur les hommes d'Etat illustres, sont faites en bronze.

Au cours du XVIII^e siècle anglais, on peut constater que certaines médailles officielles ne sont faites qu'en bronze, avec quelques productions en argent, car il s'agit d'une production que l'on peut considérer comme secondaire pour la monarchie. Cela semble être le cas pour la médaille de Croker/Tanner en 1732 sur la famille royale anglaise.

Dans ce cas précis, le contexte de la production de la médaille semble relativement important pour une bonne compréhension de la médaille. Il ne s'agit en réalité que d'une réponse de la monarchie anglaise à la production d'une médaille du graveur du pape. En 1731, Ottone Hamerani produit une médaille

à la demande du pape dans le cadre du soutien à la cause jacobite, celle des Stuart renversés. Cette médaille de Hamerani présente Charles Edward sur le droit et Henry Benedict sur le revers.

Afin de répondre risque d'une résurgence de la cause jacobite en Europe et dans les îles Britanniques, George ordonne la production d'une médaille présentant la famille royale et devant être distribuée à l'entourage du souverain et au corps diplomatique. Dans le cadre anglais, les médailles produites en or et en argent sont des médailles officielles dont il est assez facile de tracer la production. On connaît ainsi le nombre à produire dans chaque métal, le poids – entre 20 médailles à la livre Troy pour les médailles d'or et 22 médailles à la livre pour les médailles d'argent selon les textes. Le second point de la médaille, en parallèle au sujet, est la manière de traitement du sujet. Ainsi voit-

on apparaître l'allégorie sur les médailles modernes. Ces allégories ont pour but d'être comprises d'un grand nombre, mais parfois seulement d'initiés. L'allégorie n'a pas une lecture unique, mais peut être interprétée de multiples manières. La représentation a dès lors une portée politique, comme c'est le cas dans la médaille de couronnement de William et Mary en Angleterre en 1689, où l'image de Phaéon tombant du char du soleil dont il avait pris la place peut se comprendre selon des sens différents.

Lorsque l'on aborde le thème de la médaille politique, il est en effet impossible de ne pas évoquer la production de médailles de Louis XIV, qui fit produire une série de médaille devant retracer sa vie. Une volonté qui se traduit, en France, par la création, en 1663, de la

QUEL REGARD PORTER SUR LES MÉDAILLES ?



Figure 3 1688-9, Raettier.
Médaille de couronnement de William III et Mary.

Petite Académie¹. La production de médailles se fait en dehors du cadre de la production monétaire. Par la suite, un choix s'impose entre la représentation dans le champ et la légende qui doit être intégrée. Cela donne lieu à une production considérable de la figure royale, de manière directe ou symbolique. En dehors de la production royale, nous devons aussi noter la production de médailles de la part d'entités

1 Voir au sujet de la petite académie l'article de Fabrice CHARTON « Héraldique et numismatique à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans Yvan LOSKOUTOFF (dir.), Héraldique et numismatique, Tome 1, Moyen Âge – Temps Modernes, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2013.

privées. L'un des cas célèbres dans l'histoire anglaise au XVIII^e siècle est la série des médailles de l'amiral Vernon et le fameux *He Took Porto Bello with six ships*².

Cette série de médailles, produites en Angleterre, nous donne un aperçu de la production et du contact entre souverain, événements politiques, médaille et population. De nos jours, nous sommes en contact avec les hommes et les événements politiques par le biais de la télévision et de la presse. Dans une Angleterre du milieu du XVIII^e siècle, où il est interdit de publier les débats parlementaires dans la presse, ces mêmes événements se communiquent en termes visuels par la représentation et l'iconographie, via des tableaux et des objets

2 Voir l'ouvrage de John W. ADAMS, Fernando CHAO, Anne E. BENTLEY, *Medallic portraits of Admiral Vernon : medals sometimes lie*, 2010. Il offre l'avantage d'être récent et de référencer une grande partie de la production des médailles concernant l'amiral Vernon.

monétiformes³. En l'occurrence, la médaille fut largement frappée – plus de 91 exemplaires⁴ répertoriés dans le *Medallic Illustration of British History* d'Edward Hawkins, pouvant porter des similitudes ou des différences les uns avec les autres – alors que les victoires ne furent pas aussi complètes que ce que les médailles suggèrent. On peut alors comprendre assez aisément que la médaille est un moyen de communication comme un autre, qui tend à se développer au gré de l'évo-

3 L'emploi du terme monétiforme touche ici avant tout les supports qui ne sont pas monétaires, mais le souci de propagande touche aussi dans une certaine mesure les monnaies, puisqu'en 1703 apparaît sur certaines monnaies d'or et d'argent d'Anne le mot VIGO, faisant référence à la provenance du métal, issu du convoi espagnol récupéré par les Anglais dans la baie de Vigo. En 1746, on retrouve sur le monnayage d'or de George II le terme de LIMA, qui fait référence à un événement analogue. A l'époque de frappe, les deux seuls objectifs de cette inscription sont de permettre à l'Atelier Royal anglais de connaître la provenance du métal et à la population de connaître les succès militaires du royaume.

4 Les 91 exemplaires sont un ensemble des médailles de l'amiral Vernon, couvrant la période 1739-1740/1.



Figure 4 1739. Amiral Vernon, Prise de Porto Bello

lution des techniques et des métaux et en fonction des sujets à traiter. Lorsque nous tenons une médaille, nous ne devons pas non plus oublier qu'il s'agit d'un morceau d'histoire, d'un morceau de notre histoire. La médaille est avant tout un élément visuel, qui se doit de marquer le spectateur par l'élément qu'elle représente. Il faut qu'elle soit compréhensible pour le public qu'elle vise. Mis bout à bout, l'ensemble d'une production de médailles nous donne donc un sens de lecture de notre passé et de notre temps. La médaille, qui nous en apprend sur les manières de communiquer à l'époque de la frappe, nous permet aussi d'entrevoir pour la période

moderne un lien avec l'époque contemporaine.

Enfin, la médaille a été un terrain d'expérimentation pour la production monétaire. Nous connaissons aujourd'hui les productions d'euros faites mécaniquement. Au XVII^e siècle, la production mécanique se concentrait dans la production de médailles, les diverses corporations de monnayeurs imposant leur refus de perdre leurs privilèges de la frappe monétaire. Ce n'est que devant les politiques nationales de protection et de renforcement de la monnaie que la mécanisation a pu s'étendre à l'ensemble de la frappe monétaire. La médaille marque l'avènement d'une



Figure 5 1667, Raettier. Paix de Breda.



Figure 6 Pièce de 50 pence.

forme de progrès technique dans la production.

Voilà qui nous renvoie au titre du présent article : pour frapper les esprits, nous devons frapper des médailles, mais des médailles qui ont un sens. Elles n'ont pas besoin d'être abstraites, ni d'un métal dont la pureté est exceptionnelle. Elles se doivent d'avoir un sens compréhensible pour un ensemble. Nous pouvons même être surpris par la postérité de certains éléments iconographiques apparus à l'origine sur la médaille.

Thomas COCANO

Cédit photos : Ira & Larry Goldberg, Davissons Ltd et Monton & Eden

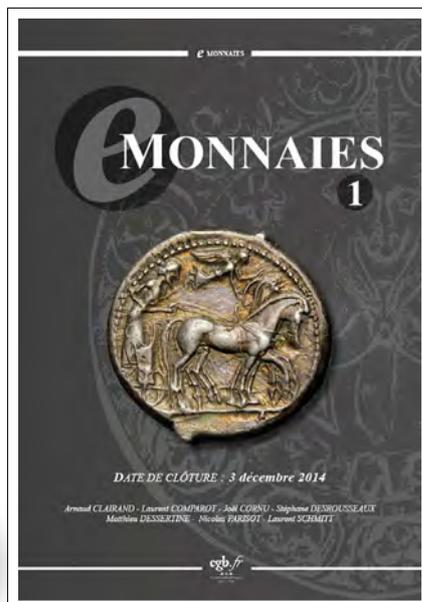
eMONNAIES 1 :

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE COLLECTIONNER

eMONNAIES 1 sera disponible début novembre. Un nouveau type de vente pour un nouveau type de catalogue et une nouvelle numérotation, tout un programme ! En avant-première, nous vous proposons de découvrir quelques fleurons de ce catalogue dont les 436 numéros au total devraient séduire aussi bien les amateurs de la vente sur offres que ceux de la « live auction ».

La clôture de eMONNAIES 1 est fixée au mercredi 3 décembre 2014.

L'équipe cgb.fr



COMMENT MISER SUR DES LOTS ?	
PAR COURRIER / MAIL / FAX	DIRECTEMENT SUR LE SITE CGB.FR
Je mise sur le bordereau ci-joint.	 Connectez-vous  Panier J'ouvre mon compte en m'inscrivant sur cgb.fr J'attends la validation de mon compte.
JE MISE	
Je signe et je retourne mon bordereau à cgb.fr . Dès réception du bordereau, mon ordre est enregistré et inséré dans la vente en cours. Si j'ai renseigné mon adresse mail, je serai informé du déroulement de la vente en temps réel.	Je reçois par mail une confirmation d'enregistrement de mes ordres. Je reçois un avis si mes offres sont insuffisantes ou dépassées. J'ai la possibilité d'augmenter mes offres si je le souhaite.

COMMENT SE DÉROULE LA VENTE ?
LES 10 DERNIÈRES SECONDES
Le jour de la clôture, à partir de 14 heures, les lots sont attribués toutes les 30 secondes dans l'ordre du catalogue. Chaque nouvelle mise reçue dans les 10 dernières secondes avant l'attribution du lot fait repartir le chronomètre à -00h00m10s.
Si aucune offre n'est reçue dans les 10 dernières secondes, le lot est attribué au meilleur enchérisseur
LES RÉSULTATS
Je reçois ma facture par mail ou par papier si je ne dispose pas d'adresse mail. La facturation comprend les frais de la vente, à savoir 12 % TTC (10 % HT + TVA) Je paye ma facture. Je reçois mes lots ou je passe les récupérer directement au 36 rue Vivienne – 75002 Paris.
LES INVENDUS
Les lots restés invendus sont proposés au prix de départ + frais acheteurs pendant 10 jours. Je peux les commander immédiatement sur le site internet de cgb.fr ou sur papier libre / mail / fax / téléphone. Je règle mes lots. Je reçois mes lots ou je passe les récupérer directement au 36 rue Vivienne – 75002 Paris.

ATTENTION : LES BUDGETS ET LES ORDRES DE PREFERENCE (« OU ») N'EXISTENT PLUS
Tél. +33.(0)1.40.26.42.97 / Fax. +33.(0)1.42.36.66.38 / mail : live@cgb.fr
cgb.fr - 36 rue vivienne - 75002 Paris



BACCARAT, L'EXCELLENCE À LA FRANÇAISE

La Monnaie de Paris poursuit sa mue, sa MétalMorphoses, avec l'émission des monnaies et médailles de sa série dédiée au cristal Baccarat : « Baccarat, l'excellence à la française ».

Ce partenariat avec la société Baccarat est le premier de la nouvelle série pluriannuelle de la Monnaie de Paris baptisée « Excellence à la française », « mettant en valeur les grands métiers d'art de la haute tradition française ».



Membre du Comité Colbert, la Monnaie de Paris a mis en place en 2014 un partenariat de prestige avec la société de cristal Baccarat et devrait, chaque année, mettre en avant une grande maison du Comité Colbert.

Fondée en 1764 en Lorraine sur décret royal de Louis XV, la Manufacture de cristal Baccarat fête en 2014 ses 250 ans et ouvre cette nouvelle « collection ».

Le défi était de taille pour allier ce matériau si fragile qu'est le cristal à la frappe d'une monnaie ou d'une médaille.

Emblème de cette manufacture, le rouge s'incarne dans une pampille octogonale identique à celle qui marque chaque objet sortant des ateliers de Baccarat.

Obtenu pour la 1^{re} fois en 1847, ce rouge est le fruit de la fusion progressive à 540 degrés du cristal clair et de la poudre d'or 24 carats qui, par diffraction et grâce au souffle du verrier, produit cette singulière teinte vermillon.

Découvrez ci-dessous le résultat :



Au revers a été représenté le verre créé pour le Tsar Nicolas II. Un souffleur dessiné de manière contemporaine donne forme à un verre qui apparaît en creux sur la monnaie.

La valeur faciale vient s'inscrire sur cet ensemble en utilisant un octogone pour former le chiffre 0. ce dernier est colorisé, en référence à l'octogone rouge caractéristique de la cristallerie Baccarat.

À l'avvers a été repris le motif du plateau du guéridon commandé à Baccarat par le Tsar Alexandre II pour son épouse la Tsarine Marie Alexandrovna. Au centre, on retrouve le symbole RF tel qu'il apparaît sur le service Baccarat de la Présidence de la République Française.

Les coupures de la série se déclinent de la manière suivante :

- Belle Épreuve 10 Euro argent (tirage 10 000)
- Belle Épreuve 50 Euro oz argent (tirage 500)
- Belle Épreuve 50 Euro ¼ oz Or (tirage 1000)
- Belle Épreuve 200 Euro 1 oz Or (tirage 500)
- Belle Épreuve 5000 Euro 1 kilo Or (tirage 29)



BACCARAT, L'EXCELLENCE À LA FRANÇAISE

Cette monnaie Belle Épreuve 5 000 Euro, 1 kilo Or 999/1000 (tirage 29 exemplaires) a fait l'objet d'un traitement particulier. Les ateliers de la manufacture de cristal Baccarat ont réalisé un cabochon octogonal de cristal rouge sur le revers de la monnaie et moulé un grand octogone de cristal clair dont la tranche sur le côté permet d'insérer la monnaie.

Une malle Goyard élaborée exclusivement par la maison Goyard pour la Monnaie de Paris et éditée à 29 exemplaires a également été façonnée.

Lancement commercial le 22 octobre 2014 !

Toujours dans le cadre de sa transformation, la Monnaie de Paris a publié une vidéo qui met en

avant le nouveau restaurant du chef triple étoilé Guy Savoy qui devrait ouvrir prochainement : [vidéo restaurant Guy Savoy-Monnaie de Paris](#).

Le menu « premier prix » annoncé sera de seulement 360€, boissons non comprises !



Ce partenariat avec de grands noms du luxe fait partie intégrante de la stratégie marketing de la direction de l'Hôtel des Monnaies du quai Conti, laquelle vise à transformer celui-ci en un pôle multiculturel de prestige mêlant un restaurant avec chef étoilé, des expositions pointues d'art contemporain et une vision de la monnaie comme objet de luxe.

Edit : collectionneurs passionnés du cristal Baccarat, notez dans vos agendas l'exposition organisée au Petit Palais « Baccarat, la légende du cristal » du 15 octobre 2014 au 4 janvier 2015.

Marielle LEBLANC



Les monnaies qui méritent votre confiance.

SOUS GARANTIE

Chaque monnaie certifiée par NGC bénéficie de sa garantie totale : vous pouvez acheter et vendre une monnaie certifiée par NGC en toute confiance. C'est la raison pour laquelle nous avons certifié et gradé plus de pièces que n'importe qui et que nous sommes devenus la plus importante société d'évaluation numismatique au monde. NGC — Le partenaire numismatique qui mérite votre confiance Sous garantie. NGCcoin.fr

Un nouveau bureau à Munich

NGCcoin.fr



Numismatic Guaranty Corporation

Amérique du Nord | Europe | Asie

MISE AU POINT DE LA BDF SUR LA REPRISE DES EUROS OR ET ARGENT À VALEUR FACIALE

Il arrive fréquemment que des personnes poussent la porte de notre comptoir numismatique parisien du 36 rue Vivienne avec des pièces de 5, 10, 25, 50, 100 euros argent Semeuse, Hercule, régions, Coq ou encore des 100, 200, 250, 500, 1000 euros or qu'elles ont acquises récemment et qui souhaitent nous les vendre.

Nous ne sommes généralement pas acheteurs de ces euros or et argent à valeur faciale émis par la Monnaie de Paris, lesquels présentent un intérêt limité en termes de collection numismatique.

Toute la difficulté des personnes désireuses d'utiliser ces euros à valeur faciale est de trouver un commerçant qui les accepte comme moyen de paiement.

Une autre solution consiste, pour les collectionneurs ou les simples investisseurs, à effectuer un dépôt d'espèces auprès de leur établissement bancaire.

Malheureusement, de nombreux clients nous ont témoigné de leurs difficultés à réaliser une telle opération auprès de leur banque.

« Elle assure en revanche un service de reprise à leur valeur faciale des seules pièces qui ont été émises en France (séries « Euros Or et Argent », « Euros des régions », « Euros Valeurs de la République »...) au profit de ses clients institutionnels (les établissements de crédit), qui peuvent les verser sur leur compte.

La Banque de France assure également, au profit des particuliers, un service de reprise à valeur faciale des pièces de collection émises en France, au guichet de sa succursale de Paris (48 boulevard Raspail, Paris 6^e). Les particuliers souhaitant monnayer leurs pièces peuvent trouver cependant un plus grand intérêt à les négocier auprès de boutiques numismatiques ou sur des sites de vente internet, à des valeurs qui peuvent s'avérer supérieures à leur valeur faciale. Ils peuvent également les présenter à leur banque pour un versement en compte ».

[Cliquez ici pour retrouver l'intégralité de l'article : article Banque de France.](#)

Nous ne pouvons qu'inviter les personnes qui ne souhaiteraient pas conserver ces euros or et argent à valeur

La Monnaie de Paris a quant à elle toujours tenu un discours favorisant fortement la thésaurisation de ces pièces plutôt que leur diffusion dans l'espace public.

Il n'est d'ailleurs pas anodin que la série des euros or et argent 2014 Valeurs de la République - Sempé ait été diffusée auprès des bureaux de poste dans un emballage spécifique (petite cartelette illustrée par un dessin de Sempé) et non comme rendu monnaie comme les précédentes éditions. Idem pour les revendeurs qui ne pouvaient les acquérir qu'avec le coffret, le but étant bien entendu de ne pas voir revenir ces pièces vers Bercy.

Face aux difficultés rencontrées tant par les commerçants que par les usagers, la Banque de France publie sur son site internet une mise au point salvatrice :

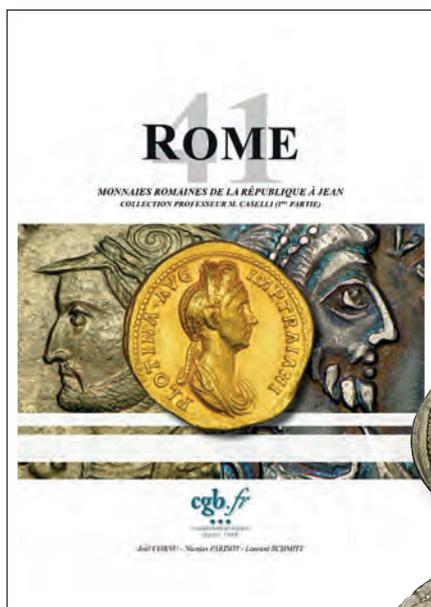
faciale dans leur collection et n'auraient pas trouvé preneur auprès des numismates à se diriger vers leur établissement bancaire afin d'y effectuer un dépôt d'espèces, en présentant cette communication officielle de la Banque de France.

Cette information communiquée également par la Monnaie de Paris a le mérite de clarifier la situation ambiguë de ces pièces à la fois de collection, d'investissement et circulantes.

Marielle LEBLANC



ROME 41 ARRIVE AVEC LE CHANGEMENT D'HORAIRE



Au moment où vous lirez ces lignes, **ROME 41** sera disponible en version papier et en ligne sur internet. **ROME 41**, c'est plus de 1 500 monnaies dont 1 200 nouvelles monnaies avec des prix compris entre 35 et 28 000 euros pour un merveilleux aureus de Plotine, la femme de Trajan et l'amie d'Hadrien qui permit son accession à l'Empire en 117. **ROME 41** présente aussi la première partie d'une collection de monnaies romaines constituée sur une vingtaine



d'années par le Professeur M. Caselli. La deuxième et dernière partie de cet ensemble sera incluse dans **ROME 42**, qui sera disponible en fin d'année. Cette collection a la particularité d'avoir été constituée avec une grande minutie et comprend de nombreuses monnaies de cuivre du Haut Empire et du III^e siècle. La plupart des exemplaires sont accompagnés de leurs « pedigrees ».

Laurent SCHMITT

BULLIONS, L'EXCEPTION FRANÇAISE

À l'heure où se prépare le lancement commercial de la pièce de 5 000 Euro or Coq (100g. 999/1000, 2 000 exemplaires frappés), alors que la 500 Euro or La République est disponible depuis le 29 septembre auprès des bureaux de poste, de la Monnaie de Paris et de ses revendeurs, il est intéressant de s'arrêter sur les choix particuliers opérés en matière de pièces d'investissement par la direction de l'Hôtel des Monnaies.

La stratégie de développement déployée par la Monnaie de Paris depuis l'arrivée de Christophe Beaux à la tête de l'Epic correspond à la transformation de l'Hôtel des Monnaies du quai Conti en un pôle multi-culturel de prestige mêlant un restaurant avec chef triple étoilé, des expositions pointues d'art contemporain et une perception et conception de la monnaie comme objet d'art.

D'où des choix de frappe de séries monétaires élitistes, comme en témoigne la

série de monnaies commémoratives élaborée en partenariat avec la manufacture de cristal Baccarat, « Baccarat, l'excellence à la française » (voir article page 24-25).

Ce choix stratégique est bien loin de ceux de nombreux autres instituts monétaires. En effet, si le métal est le dénominateur commun de leurs réflexions, les options d'orientation et de développement retenues sont très différentes.

Et là encore, la France se démarque. La fameuse exception française a de nouveau frappé !

A contrario, d'autres instituts monétaires ont accentué ces derniers mois leur production de bullions, onces or et argent d'investissement dont la valeur est indexée à celle du cours des métaux.

Avec la chute des cours de l'or en 2012-2013 ([cliquez ici pour découvrir les cours de l'or depuis 1979](#)), qui n'a pas manqué d'aguiser les ap-



pétits des investisseurs, la production de bullions n'a jamais été si forte.

Les ventes de l'U.S. Mint en septembre sont les plus élevées depuis janvier 2014 ([voir l'article de CoinNews.net « U.S. Mint bullion coin sales leap in september »](#)).

La Monnaie Royale du Canada vient de mettre sur le marché une nouvelle pièce d'investissement la « Maplegram25 ».

Il s'agit en fait d'un pack de 25 pièces d'or d'un gramme contenues dans un emballage spécifique. Cette petite monnaie or est plutôt destinée aux collectionneurs/investisseurs à petit budget. La production de ces très petites pièces d'or a sans doute pour but de concurrencer les mini lingots d'or actuellement en vente sur le marché. Ces nouvelles pièces

BULLIONS, L'EXCEPTION FRANÇAISE

d'or d'un gramme du Canada ont cours légal, avec une valeur faciale fixée à 50 cents.

À noter que, sur ces petites coupures, la prime est souvent plus importante. Ainsi, le bénéfice est substantiel pour la Monnaie, mais moins important pour l'acheteur...

De son côté, la Royal Mint a annoncé l'ouverture, le 22 septembre, de son nouveau site dédié exclusivement aux bullions : www.royalmintbullion.com.

Souverains, Lunar et Britannia, les collectionneurs et investisseurs pourront désormais acquérir ces pièces d'investissement directement auprès de la [Royal Mint](http://www.monnaie.fr).

Vous avez dit Britannia ? Celle-ci a d'ailleurs été relookée, voyez plutôt :



La [Münze Österreich](http://www.muenze-osterreich.at), qui, elle, compte depuis longtemps une filiale directe pour ses pièces d'investissement, vient de fêter en 2014 les 25 ans de sa pièce d'investissement phare, la Philharmonique.

Le succès de ces coupures d'une once or et argent ne se dément pas. En trois ans, la Philharmonique de Vienne en argent a été écoulee à plus de 41 millions d'exemplaires.

On pourrait multiplier les exemples, le fait majeur étant que tous ces acteurs de la planète numismatique ont choisi de miser sur l'or et l'argent.

Il faut dire que... l'or a chuté au plus bas ce mois-ci (l'once est à 950 euros/1188 dollars) depuis janvier. Le cours de l'argent est à son plus bas niveau depuis quatre ans, le dollar monte, et les taux d'intérêt américains aussi (la Fed a relevé le 17 septembre ses prévisions pour les taux d'intérêt). Sans parler des crises en Ukraine et au Moyen-Orient.

Le marché est par ailleurs toujours boosté par les demandes chinoise et indienne (la saison indienne des mariages arrive et la demande d'or connaît toujours à cette occasion une forte croissance).

Si ce sujet vous intéresse, cliquez sur le lien suivant qui vous re-dirigera vers un article (en anglais) de BloombergBusinessweek : « [Gold holds near 9 months low on course for worst quarter in 2014](http://www.bloombergbusinessweek.com) ».

Et en France ?

La question de la frappe de bullions est fréquemment posée à Christophe Beaux lors de conférences de presse. La réponse est toujours la même : pas d'équivalent de la Philharmonique ou Panda à la Monnaie de Paris. En interne, la question serait même, semble-t-il, devenue un sujet de plaisanterie.

La Monnaie de Paris a choisi un mode de développement totalement différent depuis 2008, avec ses séries de pièces Euros or et argent à valeur faciale : Semeuse, Hercule, Coq, Euros des régions, Valeurs de la République.

Contrairement aux bullions, ces pièces ne sont pas indexées sur le cours des métaux, mais vendues à la valeur faciale.

On ne peut cependant nier le caractère investissement des

pièces or de ces séries. En effet, ces coupures en or 999/1000 à forte faciale ont cours. 100, 250, 500, 1 000 ou 5 000 Euros or pourront toujours faire l'objet d'un dépôt d'espèces auprès des établissements bancaires français.

Les pièces en argent, du fait de leur faible teneur métal, 500 ou 333/1000 (sauf les années allant de 2008 à 2011), ne peuvent être considérées comme pièces d'investissement.

Dans tous les cas, elles sont de diamètre et de titre totalement différents des bullions et n'ont pas de cotes à l'international.

Deux visions différentes s'affrontent : l'or et l'argent comme objet d'art et l'or et l'argent comme investissement.

Marielle LEBLANC



Stack's Bowers vous invite à faire les dépôts de vos pièces de monnaies et billets de collection pour nos prochaines ventes aux enchères.

Nous vous proposons une stratégie unique et sur-mesure afin d'obtenir les meilleurs résultats de vente d'une collection ou de pièces individuelles en s'appuyant sur de multiples ressources comme une équipe de spécialistes hors pair, une base de données d'acheteurs du monde entier, ainsi que des professionnels pointus du marketing.

Nous acceptons les dépôts pour nos prochaines ventes live et nos iAuctions mensuelles dès maintenant.

NYINC Showcase Auction

Exposition et la vente : Jan 9-10, 2015

Date limite des dépôts : Nov 1, 2014

Hong Kong Showcase Auction

Exposition et la vente : Mar 30-Apr 1, 2015

Date limite des dépôts : Jan 30, 2015

ANA World's Fair of Money

Exposition et la vente : Aug 11-15, 2015

Date limite des dépôts : June 9, 2015

Hong Kong Showcase Auction

Exposition et la vente : Aug 22-26, 2015

Date limite des dépôts : June 17, 2015

Nos experts sont à votre disposition, contactez-les pour faire une estimation ou un dépôt.

Vous pouvez également contacter Maryna Synytsya de nos bureaux à Paris :

adresse électronique : MSynytsya@StacksBowers.com

SMS/Appel : **+33 6 14 32 31 77 / +33 1 83 79 02 04**



LE BRITISH MUSEUM ET FACEBOOK

Connaissez-vous le British Museum, grand musée londonien similaire à notre Louvre parisien ?

Depuis le 16 avril 2009, le musée s'est inscrit sur ce réseau social en ligne connu de tous nos adolescents, Facebook. Sa page est le moyen pour le musée de faire connaître quelques pièces de ses collections ainsi que les divers événements qui animent la vie du British Museum.

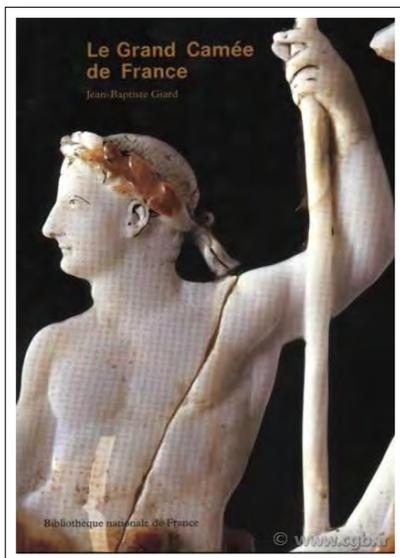
Quotidiennement, le site fait part à ses « followers » des dates de naissance ou de décès des diverses personnalités célèbres anglaises, françaises ainsi que tous ceux et celles qui ont marqué la marche de l'Histoire.

Par exemple, le jour anniversaire du décès du premier empereur romain, Auguste, soit le 19 août, le British Museum a présenté le portrait d'Auguste en camée : le « [Blacas Cameo](#) ». Ce dernier fut d'ailleurs exposé dans la salle des camées de l'exposition « [Moi, Auguste, empereur de Rome](#) » au Grand Palais, sur laquelle j'ai précédemment fait [un court article](#). De petites dimen-



sions, 12,8 x 9,3 cm, ce camée n'est pas sans nous rappeler [notre Grand Camée de France](#), visible au [Cabinet des Médailles](#) ainsi que sur [le catalogue en ligne de la BNF](#).

D'une taille plus imposante, 26,5 x 31 cm, Auguste y apparaît gravé assis de plein pied, entouré des descendants de sa famille julio-claudienne, parmi lesquels figure Tibère.



L'ouvrage [Le Grand Camée de France](#), de Jean-Baptiste GIARD étudie ce chef-d'œuvre de la glyptique antique.

Un second exemple : le 12 août est le jour anniversaire du décès de Cléopâtre VII en 30 avant J.-C., l'occasion pour le British Museum de présenter



denier

[cette monnaie en bronze d'Alexandrie](#), avec un des rares portraits de la souveraine égyptienne.

Il nous a d'ailleurs été donné de vendre, au cours de la dernière VSO, un bel exemplaire de monnaie romaine représentant Cléopâtre et Marc Antoine : [un denier frappé à Alexandrie](#).

Citons un dernier exemple, toujours dans le thème romain : Jules César fut assassiné le 15 mars 44 avant J.-C. Ce même 15 mars 2014 fut l'occasion de présenter [un rare denier en argent de Marcus Junius Brutus](#).

Le principe est bon ! Le musée londonien utilise les objets de sa collection exhaustive pour présenter tous les jours de l'année un personnage, une monnaie, une peinture ou tout autre objet susceptible d'être conservé par un musée. C'est une façon ludique pour les utilisateurs de réseaux sociaux d'être tenus au courant de collections que nous n'avons pas toujours le temps de visiter.

À quand le même principe pour un de nos musées français ?

Alice JUILLARD

LES BILLETS PUBLICITAIRES

SOUS ENVELOPPE CELLOPHANE

Parce qu'il circule entre toutes les mains, qui plus est, rapidement pour les petites valeurs, il est normal que soit maintes fois apparue l'idée d'utiliser le billet de banque comme support pour faire passer des idées.



Nous parlerons ici uniquement des opérations commerciales et non des tentatives individuelles de messages politiques, amoureux, provocateurs, ou bien des billets utilisés comme support du souvenir, dont on trouve de nombreux exemples sur les coupures ramenées par les G.I.'s, avec les dates des campagnes, les noms des copains ou de celle restée au pays, voire parfois une courte lettre... Par ailleurs, nous limiterons notre propos aux enveloppes cellophane, car plusieurs moyens ont été utilisés, l'imagination des annonceurs étant fertile. À titre d'exemple, on retrouve deux expériences récentes (2009/2010), en Allemagne, sur les eurobillets :

- Pour « Volkswagen », ont été apposés, sur 5 000 billets de différentes valeurs, les tracés des trajets qu'il était possible de parcourir avec une voiture de cette marque pour le montant de la valeur en question <http://publicilog.blogspot.fr/2010/04/quand-la-pub-sinstalle-sur-les-billets.html> ; je n'ai malheureusement pas retrouvé d'image de cette expérimentation.

- Des autocollants « Vodafone », pouvant facilement se décoller afin de ne pas abîmer le papier, ont été collés sur des billets de 10€ ; ils jouaient sur le graphisme de l'Europe, les pays concernés par l'offre apparaissant en rouge : <http://lareclame.fr/vodafone+billet+banque>.



Pour les billets sous cellophane, un listing reposant essentiellement sur les ventes de la Cgb.fr a déjà été réalisé (<http://www.kajacques.fr/etudes-diverses/les-billets-publicitaires/>).

Ce travail mentionne des coupures émises par la Chambre de Commerce de Paris : des 50 centimes portant les publicités pour « Magic City, pont de l'Alma » (Billets X) ou « Glacage américain » (Billets 15) et des 1 Franc, celles pour « Spidoléine, huile pour autos » (Billets X) et « Cartier, Paris, Londres, New-York » (Billets 18) ou bien Chaussures ANDRÉ (ci-

contre). Chronologiquement et à condition que ces publicités aient été réalisées au moment de ces émissions de nécessité ou peu après, on aurait ici affaire aux précurseurs. Cela ferait alors des billets sous cellophane les héritiers des timbres monnaies, qui étaient initialement sous forme de petites pochettes translucides de cellophane fermées par une étiquette publicitaire, trop fragiles cependant et relayées par les boîtiers en métal que nous connaissons bien, dont l'un des côtés était fermé par un feuillet transparent permettant de voir le timbre, enchâssé et assurant la valeur fiduciaire de l'ensemble. Ce feuillet transparent était soit en mica, soit en cellophane, soit en rhodoïde, l'une des premières matières plastiques, inventée vers 1917. On constate en tout cas déjà l'usage de la cellophane, inventée en 1908 mais dont la production industrielle a commencé dans les années 20 et qui s'obtient à partir de cellulose, d'où le terme, contraction des mots cellulose et diaphane (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Cellophane>).

Comme dans le susdit travail, rappelons également la législation : les articles R162-3 du Code monétaire et financier et R642-4 du Code pénal mentionnent que « le fait d'utiliser comme support d'une publicité quelconque des pièces de monnaie ou des billets de banque ayant cours légal en France ou émis par les institutions étrangères ou internationales habilitées à cette fin est réprimé » et « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe ». Si la dernière mouture de ces textes est récente, il serait intéressant de savoir quand ils sont entrés en usage. Compte tenu des caractéristiques de la monnaie, il est probable que des textes de loi coercitifs de ce type aient toujours existé, mais dans le cas présent, on peut se demander si justement le fait de mettre un billet dans une pochette transparente, qui est stricto sensu le support publicitaire, n'est pas un moyen de contourner la loi, qui s'appliquerait alors davantage à un tamponnage sur les billets par exemple. Néanmoins, l'opération consistant à distribuer des bourses de 5 à 500€ à Paris le 14 novembre 2009 avait été déclarée illégale en référence à ces articles, ce qui en laisse présager une utilisation très large...

Chronologiquement toujours, il existe ensuite un exemple pour l'Algérie, avec un 5F « Jeune fille grand format » du 28/01/1929, enveloppé dans un cellophane marqué « CAZENAVE/ 46, rue d'Isly – ALGER/ orfèvrerie – maroquinerie/ objets d'arts – fantaisies parisiennes/ Christofle – Baccarat – Daum », vendu par la maison Platt en septembre 2001 (950F en SPL, soit 145€). Pour la France, la Cgb.fr a vendu trois 5F « violet » : « La vie au grand air pour l'enfance malheureuse » (Billets X), « Seul VERSIGNY apprend à bien conduire » (Billets X) et « VIVIEN et CARPENTIER, la maison qui dure » (Billets 18). Malheureusement je n'ai pas plus de renseignement, sinon que la maison Versigny, sise à Paris avenues Malakoff et de la Grande-Armée et qui ciblait « l'élite du monde élégant », a également fait sa publicité dans les journaux en 1927 et 1928, conforte l'idée que que ces billets de 5F, de France métropolitaine ou d'Algérie, ont vraisemblablement été utilisés peu après leur date d'émission.

Suite à la parenthèse de la Seconde Guerre mondiale, s'est ouvert, apparemment de 1948 à 1954, l'âge d'or des enveloppes publicitaires en cellophane. Les valeurs concernées sont les plus petites : elles vont du 10F au 500F, mais la valeur phare a été le 100F « Paysan ».

Ainsi, la Cgb.fr a proposé un 10F « Mineur » (Billets 18) et un 50F « Leverrier » (Billets X), tous les deux pour « EVERBLANC ne salit pas », pour lesquels je n'ai pas plus de rensei-

LES BILLETS PUBLICITAIRES SOUS ENVELOPPE CELLOPHANE

nement. Il s'agit là manifestement de raretés mais précisons, afin de prévenir d'éventuelles magouilles, que l'enveloppe publicitaire est toujours adaptée au format de la coupure qu'elle contient, au moins sur trois côtés : pour cette période, la pochette est toujours ouverte sur le côté droit, le billet est donc facilement interchangeable...

POUR LE 20F « PÊCHEUR », J'AI RETROUVÉ DEUX EXEMPLES, AVEC LES PUBLICITÉS POUR :

- **la Taverne alsacienne à Paris**

Billet du 14/10/1948 (Fay. 13/13) : B.183/77239 (site Kajacques).

- **Redex, additif pour carburants**

Billet du 3/11/1949 (Fay. 13/16) : K.239/47252 (PM 11 2008), billet SPL, pochette abîmée, vendu 66€ sans les frais, vus aussi les numéros 47250 et 47251, alph.K.239. On note l'argument commercial « Redex dans les carburants protège votre moteur comme cette pochette protège ce billet ».



LE 100F « JEUNE PAYSAN » EST DE LOIN LE PLUS LARGEMENT UTILISÉ, AVEC CI-DESSOUS ET POUR LA 1^{RE} FOIS, 13 ENTITÉS RÉPERTORIÉES :

- **les Folies-Bergère**

Billet du 4/6/1953 (Fay. 28/37) : T.545/21830 (mentionné site Kajacques).

Billet du 4/6/1953 (Fay. 28/37) : R.546/25889 (ma collection) – impression bleu foncé tirant sur le violet-noir.

Billet du 4/6/1953 (Fay. 28/37) : S.546/50959 (site Kajacques) – impression bleue.

L'homogénéité des alphabets de ces trois exemplaires répertoriés permet d'en assurer l'authenticité.

- **l'Horlogerie-Bijouterie du sud-est à Marseille**

Billet du 2/11/1951 (Fay. 28/30) : D.413/93072 (site Kajacques).

Billet du 4/9/1952 (Fay. 28/33) : M.471/05413 (site Kajacques).

Billet du 6/8/1953 (Fay. 28/38 en sachant qu'il n'est pas possible de voir l'orientation du filigrane) : L.553/02648 (mon exemplaire).

Le dessin du bâtiment et l'adresse jouent avec l'espace du filigrane et le dessin en dessous. Il existe des variations de teinte de l'impression de la pochette (bleu roi ou bleu tendant sur le noir). Les trois exemplaires me semblent authentiques, notamment parce que le billet est en général contraint dans la pochette, donnant au papier des ondulations caractéristiques qu'on retrouve ici. Ce type aurait donc été fabriqué en plusieurs vagues, en faisant l'un des plus faciles à trouver.

- **les Assurances l'Abeille**

Billet du 2/1/1953 (Fay. 28/35) : G.527/78314 (site Kajacques).

Le billet est épinglé et il serait intéressant de savoir si les piqûres concernent aussi la pochette ; si ce n'est pas le cas, il est vraisemblable que le billet n'est pas celui authentiquement utilisé.

- **la Taverne alsacienne à Paris**

Billet du 16/11/1950 (Fay. 28/28) : D.392/24670 (PM 11 2008), billet SPL, pochette légèrement abîmée, vendu 120€ sans les frais. (vu aussi le numéro D.392/24704)

Billet du 19/12/1946 (Fay. 28/12) : V.172/29315 (site Kajacques) – billet épinglé en état TB, certifiant que ce n'est pas le billet originel.

Billet du 21/11/1946 (Fay. 28/11) : K.152/84591 ; billet épinglé également remplacé (ma collection).



Pourquoi suis-je sûr que les deux derniers billets ont été remplacés ? Parce que, comme pour Redex qui précise que la pochette est protectrice, on trouve sur d'autres publicités les mentions « Conservez-moi propre dans ce sachet » ou « Voici un billet neuf » (Cf. infra). L'exemplaire dans l'enveloppe est donc forcément en bon état en dehors des contraintes auquel il est soumis par la cellulose. L'excellent état semble également incontournable compte tenu de l'objectif publicitaire : qui utiliserait un support détérioré pour se valoriser ? En revanche, il peut être tentant de retirer un billet SUP ou mieux et de le vendre comme tel et en parallèle d'y placer un TB de faible valeur.

- **les Lunettes C. Chartier à Tours**

Impression en bleu :

Billet du 16/11/1950 (Fay. 28/28) : L.391/47828 (PM 11 2008), billet SPL, pochette abîmée par endroits, vendu 147€ sans les frais (autre exemplaire L.391/21795 vente e-bay octobre 2014)

Billet du 31/10/1946 (Fay. 28/10) : R.124/83506 (ma collection) : la pochette a été découpée sur le côté inférieur, probablement pour mieux extraire le billet à l'intérieur, ce qui confirme l'hypothèse précédente d'un remplacement, même si l'exemplaire actuel est un bon TTB.

Impression en noir :

Billet du 3/4/1952 (Fay. 28/32) : C.441/79330 (site Kajacques).

Les lunettes imprimées sur la cellophane correspondent aux yeux du jeune paysan.

- **les lunettes Albert Brack**

Billet du 31/5/1946 (Fay. 28/5) : O.49/87507 (site Kajacques) – billet probablement remplacé.

- **la Boutique de mode J.L.T. à Paris et Chatel-Guyon**

Billet du 29/6/1950 (Fay. 28/25) : W.355/78701 (site Kajacques).

- **le Billard :**

Billet du 4/9/1952 (Fay. 28/33) : H.467/08318 ; le billet est mal conservé mais la pochette semble avoir été pliée : il pourrait donc être originel (site Kajacques). Il s'agit du second exemple jouant avec la graphie du 100F « Paysan », avec deux boules transparentes en surimpression des yeux et une boule rouge en surimpression du nez.

- **l'Auberge du Cheval Blanc à Brunoy (20 km de Paris)**

Billet du 2/10/1952 (Fay. 28/34) : B.487/28857 ; le billet est très abîmé mais la pochette semble l'être aussi, comme si l'ensemble avait été plié (site Kajacques).

- **les Moquettes et tapis Bitan**

Billet du 4/9/1952 (Fay. 28/33) L.468/07682 (ma collection).

Cette publicité joue sur l'humour avec la mention « Un beau mariage – Jeune homme bien sous tous les rapports épouserait jeune fille possédant une carpette de chez BITAN. Envoyer photo de la carpette ». Cette pochette intéresse aussi les collectionneurs de judaïca, le patronyme étant souvent sépharade.

Le listing inclut également, sans plus de renseignement :

- **la Crèmerie picarde** (Billets X).

- **Lecreux Frères, marbriers funéraires** (Billets 15).

Pour ma part, j'ajoute un type non listé (voir illustration) :

- **Vincennes courses à 20 heures/calendrier 1953**

Billet du 2/10/ 1952 (Fay. 28/34 à filigrane normal) : G.489/75567.



Le dos de la pochette indique les dates des courses du soir de l'année 1953, du 14 avril au 23 septembre. De façon intéressante, l'ensemble est en quelque sorte doublement daté, cernant bien une fabrication entre la fin 1952 et le début 1953.

Le dernier type pour cette période est le 500F « Victor Hugo », avec la réclame des Chaussures Doucet à Paris : billet du 4/3/1954 (Fay. 35/2) L.24/19317 in PM 22 (invenu) & boutique Cgb.fr : billet SUP+, pochette intacte, proposé à 300€ (invenu à l'heure d'écrire). Il s'agit du seul exemple connu à la fois pour cette entité commerciale et pour ce type, mais son achat représente un investissement certain.

Je complète avec ce qui apparaît être le dernier type utilisé comme support publicitaire, puisque j'ai en ma possession un 10 francs « Berlioz » du 3/3/1977 (Fay. 63/21) Y.296/143337, dont la pochette (voir illustration) est marquée « Halte à la pollution... CREDIT LYONNAIS Ses agences de St-Chamond et de Rive-de-Gier... Voici un billet neuf ». La diffusion en a vraisemblablement été très locale et je ne m'explique pas le « Halte à la pollution » : tout renseignement serait le bienvenu !



LES BILLETS PUBLICITAIRES

SOUS ENVELOPPE CELLOPHANE

Enfin, je présente un exemple étranger, puisque j'ai eu récemment la chance d'acquérir un 5 pesetas espagnol du 16/8/1951 (WPM 140a ; voir illustration) avec une publicité pour du talc ; ici la pochette est totalement close, on retrouve sur le billet les contraintes décrites et surtout, de façon très intéressante, il y a au verso la mention « autorizado por M.I.T. en 12-IX-52 » : la période d'émission correspond à ce qui a été décrit pour la France, mais on voit aussi que, en tout cas en Espagne, il y a eu demande d'autorisation (même si je n'ai pas réussi à savoir de quoi M.I.T. est l'acronyme).



QUEL PRIX POUR CES BILLETS PUBLICITAIRES ?

À partir du moment où les pochettes peuvent contenir des billets sans valeur qui, de plus, ne correspondent pas à celui originellement emballé, il faut bien établir une cote pour la pochette cellophane elle-même.

La cote tenant compte de l'état, on peut ici définir 3 états :

- cellophane en mauvais état : larges parties manquantes ;
- cellophane en état moyen : petits manques, déchirures éventuellement importantes mais n'altérant pas l'impression ;
- cellophane en bon état : petits défauts.

On peut ensuite regarder les ventes et défalquer la valeur intrinsèque du billet (basée sur la cote au Fayette) :

- 500F « Chaussures Doucet » : pochette en bon état à 25€.
- 20F « Redex » : pochette abîmée à presque 45€ (2008).
- 100F « Taverne alsacienne » : pochette légèrement abîmée à 70€ (2008).
- 100F « Lunettes Chartier » : pochette abîmée par endroits à 110€ (2008).
- mes billets publicitaires français ont été achetés entre 20 et 40€ il y a 5 ans.

En clair, les écarts de prix pour la cellophane vont de 1 à 5. Par ailleurs, ces ventes effectives datent de 2008 et résultent de l'achat d'un collectionneur et non de la lutte acharnée de plusieurs. Je pense que la crise est passée par là et que certains prix, qui en leur temps ont pu sembler normaux, seraient désormais irréalisables. Même s'il est intéressant d'avoir dans sa collection au moins un billet publicitaire, éventuellement

plusieurs quand l'occasion se présente, je ne pense pas qu'il existe des mordus capables d'y mettre n'importe quelle somme. Autant, dans la même logique, il faudra bien se décider à baisser sérieusement les cotes des billets français courants en petit état, sous peine de tendre vers la logique de la timbrophilie où tout le monde trouve normal qu'un timbre s'échange au dixième de sa cote, autant il faut rester modéré ici. C'est bien sûr discutable, mais je propose les estimations suivantes :

	Etat pochette cellophane		
	Mauvais	Moyen	Bon
100F Jeune Paysan	25	40	55
Autres types	35	50	65

Le 100F « Jeune Paysan » ayant été beaucoup plus utilisé que les autres valeurs, il me semble nécessaire de l'individualiser, même si sa version publicitaire reste quelque chose de rare : lors de la rédaction de cet article, une petite recherche sur les sites de ventes aux enchères en ligne et sur les boutiques en ligne des professionnels retrouve des centaines et des centaines de « Jeune Paysan » à la vente (550 sur Delcampe !) mais aucun sous pochette publicitaire. Le 500F « Victor Hugo » est tout à fait à part car sa valeur intrinsèque est élevée, mais un collectionneur voulant le type en bel état pour sa collection ne va pas acheter cet exemplaire, tandis qu'un collectionneur intéressé par les billets publicitaires sera freiné par le prix ; il ne peut néanmoins pas être dévalorisé car sinon on trouvera toujours un crétin pour détruire la pochette puis passer le billet à la presse ou au fer à repasser pour le vendre dans une bourse mal éclairée où, de plus, personne ne pourra vérifier le numéro du billet et voir qu'un jour il a été publicitaire...

Le recensement des numéros doit se poursuivre : les cotes pourront alors être affinées en fonction de la rareté relative de chaque publicité et selon que le billet est original ou non.

En conclusion, les billets sous pochette cellophane ont été fabriqués des années 20 jusqu'en 1977. Ce sont des documents rares dont au moins un exemplaire mérite de figurer dignement dans une collection. Leur donner une cote reste difficile : il est probable que, tout comme les starters kits des euros, la curiosité, voire la spéculation, ont conduit à ce qu'un certain nombre ont été conservés dans les tiroirs, mais, compte tenu de leur rareté d'apparition sur le marché, chaque type n'a finalement dû survivre, pour les plus faciles à trouver, qu'à quelques dizaines ou tout au plus une petite centaine d'exemplaires. Une présentation de leurs billets par les collectionneurs permettrait rapidement d'y voir plus clair.

F. VIRECOULON

DERNIÈRE MINUTE !

Deux nouveaux exemplaires montrent qu'il reste beaucoup de découvertes possibles et que l'utilisation des billets publicitaires sous cellophane se retrouve aussi sur des billets marocains, pour la France : « Ma Bicoque » (à gauche), ou le Maroc « Bulgomme » Casablanca (à droite) *3ex. vus pour Bulgomme, C.37/56735 et 56736 et R.36/77354*



ET BIENTÔT UN NOUVEAU 500 EUROS ?



Il faudrait déjà que les Français connaissent l'ancien ! Bon nombre de nos compatriotes n'en ont même jamais vu, d'où la mésaventure contée ci-après (voir le lien), qui aurait pu être cocasse si elle ne s'était pas terminée au commissariat et si les victimes de cette ignorance avaient été un peu mieux considérées.

<http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2014/10/02/20-heures-garde-a-vue-pour-avoir-presente-un-vrai-billet-de-500-euros/>

Des sommes incroyables sont dépensées pour lutter contre les faux billets, mais l'information n'arrive pas jusqu'aux intéressés.

La prochaine fois, ces clients feront de la monnaie avant de faire leurs courses. Avec deux billets de 250, ce sera plus raisonnable ;-)



Jean-Marc DESSAL

PIERRETTE LAMBERT, UNE ARTISTE À LA BANQUE DE FRANCE

Du 21 octobre au 21 novembre, la Banque de France rend hommage à Pierrette Lambert, l'unique femme artiste qui ait dessiné des billets français, en lui consacrant une exposition dans ses locaux parisiens.



L'exposition est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 18h30. Voici les coordonnées : Banque de France, Espace conférences, 31 rue Croix-des-petits-champs, Paris 1^{er}.

Cliquez ici pour plus d'informations : <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/organisation/la-banque-en-images/exposition-pierrette-lambert-une-artiste-a-la-banque-de-france.html>

Jean-Marc DESSAL

La plus grande Marketplace* pour Collectionneurs

Plus de **60 millions** de ventes en cours

* Active depuis 2000

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur

delcampe.net®

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
 "This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes. Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations. More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

CAMBODGE ÉMISSIONS KHMERS, PLUS DE FAUX QUE DE VRAIS !

En mars 1993, les Khmers rouges interdisent l'utilisation des billets de la Banque Nationale du Cambodge dans les zones sous leur contrôle. Pour remplacer les billets officiels en riels, les Khmers rouges ont imprimé leurs propres billets à Anlong Veng et décrété que la valeur de leur monnaie, le « riel argent » était égale à celle du baht thaïlandais. Ces billets régionaux ont circulé à Anlong Veng et Pailin jusqu'en août 1993, date à laquelle les Khmers rouges ont ordonné que le stock de monnaie soit brûlé pour en éviter la saisie par les troupes gouvernementales cambodgiennes.

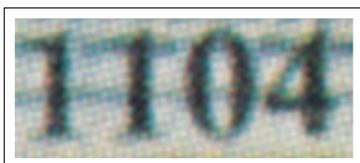
La période d'émission est courte, le secteur géographique d'utilisation est restreint, le procédé de fabrication est plutôt artisanal, avec de simples photos en guise de motif, une impression en lithographie, l'absence d'éléments de sécurité. Une rareté importante, une demande forte et une sophistication inexistante en font une aubaine pour les faussaires...

Les contrefaçons portent des numéros identiques, à la fois dans la série en ma possession et dans la série proposée par la CGB*. Nous les indiquons en italique ci-dessous :

- Cambodge KR B1a / Pick R1 - *1F 1235515*
- Cambodge KR B2a / Pick R2 - *2T 2341104*
- Cambodge KR B3a / Pick R3 - *3W 1452013*
- Cambodge KR B4a / Pick R4 - *4Y 2565057*
- Cambodge KR B5a / Pick R5 - *5H 1671001*

(KR B est la référence sur le Banknote Book d'Owen Linzmayer)

Sur les billets authentiques, les numéros de série et d'ordre, le nom du pays et le texte de dénomination sont imprimés en noir sur un fond lithographié. Mais sur les contrefaçons, ces éléments sont tous reproduits par lithographie (quadrachromie) et les textes sont donc, eux aussi, composés de points (octogones composés de petits points en quatre couleurs (rouge, bleu, jaune, noir)). Cette caractéristique est particulièrement visible sur les nombres en police occidentale qui ont des bords bien définis (à gauche). Sur les contrefaçons, les nombres sont faits de points et se fondent dans l'arrière-plan (à droite).



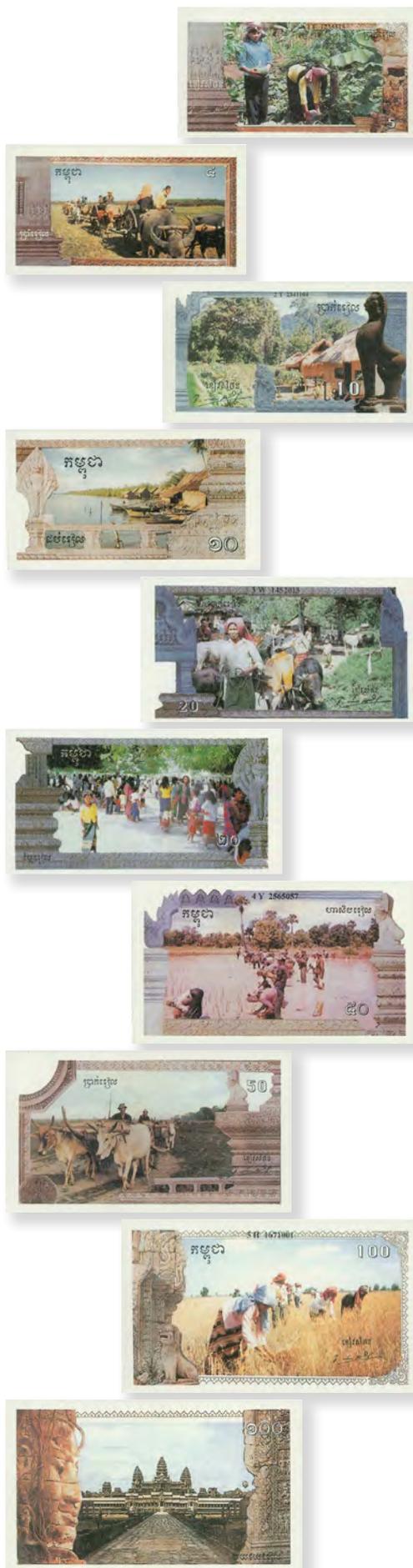
Dans le *Banknote Book*, Owen Linzmayer précise que « les lettres et chiffres en police occidentale, près des marges supérieures ne sont pas des numéros de série uniques ; bien que la plupart des billets observés aient un numéro d'ordre très similaire, qui ne diffère souvent que par le dernier chiffre. »

On retrouve malheureusement, sur la toile, nombre de ces billets proposés à la vente (UNC), ainsi que quelques-uns qui semblent être des originaux (VF ou moins).

D. VEREZ

* Nous n'avons pas échappé à ce piège et avons proposé cette série dans *Billets 67*. Bien entendu, les collectionneurs qui nous ont acheté ces exemplaires ont été contactés.

Un grand merci à D. Verez pour ses recherches.



ENFIN UN « VRAI » SPÉCIMEN DU 50 CENTIMES (MINES DOMANIALES DE LA SARRE) TYPE 1920

A ce jour, nous ne connaissons qu'un seul exemplaire de la lettre « C » avec la mention « ANNULÉ » (voir le billet sur le site numismondo.net : [ici](#))

Mais le jeudi 25 septembre dernier à Valkenburg (Pays-Bas), lors de la vente aux enchères Corné Akkermans N°30, un « vrai » spécimen du 50 Centimes Mines Domaniales de la Sarre en état Pr NEUF et numéroté « A. 000,000 » a été vendu pour 440 euros ([voir la vente](#) : [ici](#)).

Le billet présente quelques points de rousseurs au verso et a malheureusement été annulé par une perforation. Malgré

cette mutilation, c'est sans doute la première fois que nous rencontrons un exemplaire du type, inconnu actuellement au catalogue Fayette et dans le Schwan-Boling ! C'est aussi une grande nouvelle pour tous les collectionneurs des billets du Trésor. Cette découverte nous permet donc d'entretenir l'espoir de découvrir... un spécimen pour le 1 Franc Type 1920 (Réf : VF51.0), billet encore inconnu au catalogue Fayette !

Yann-Noël HÉNON



(Ref : Fayette : VF50.0, Pick : P.SAAR 01c, Schwan-Boling : ? ou Rosenberg : 865M)

LA GUERRE DES BOUTONS N'AURA PAS LIEU...

Il y a quelques temps, après avoir vu passer un 5 Francs Berger « à Bouton sur le béret » sur le grand site de ventes aux enchères, un signalement a été publié sur le site de Kajacques.

Il y a peu, le billet est remis en vente. Cela commence à sentir fortement l'arnaque, mais je me connais : si je le laisse passer, le doute persistera et je perdrai beaucoup de temps (sûrement pour rien), à vérifier systématiquement les classeurs de Bergers « au cas où » un bouton apparaîtrait comme par miracle.

Je clique et je l'achète.

Je le reçois. Et le bouton est bien là ! Un rendu magnifique !!!



Mais à y regarder de plus près...



... ooh, la jolie tache de peinture (??) ou de correcteur liquide (??), grisé au crayon, ou simplement par le temps passé dans un portefeuille. Un très probable jeu d'enfant (au sens littéral de l'expression) qui a eu le mérite de faire son effet, jusqu'à donner naissance à un signalement sur le site de Kajacques (que je recommande tant il regorge d'informations intéressantes).

On a failli partir à la chasse aux boutons !

Fabien ALLEMAN

PREMIER ET SEUL SERVICE EUROPÉEN DE "GRADING" DE PAPIER-MONNAIE

Maintenant vous pouvez avoir vos billets "gradés" sans les envoyer à travers le monde. Une équipe d'experts en papier-monnaie basés en Europe va grader vos billets avec précision, en toute sécurité et plus rapidement que vous ne le pensez. Voyez par vous-même à l'adresse : www.icgrading.com

Si vous aimez le papier-monnaie, vous allez aimer notre "grading".



INTERNATIONAL CURRENCY GRADING
Your guiding light in banknote grading
www.icgrading.com

NOUVEAU
SERVICE
DE VENTE AUX ENCHÈRES
EN DÉPÔT VENTE

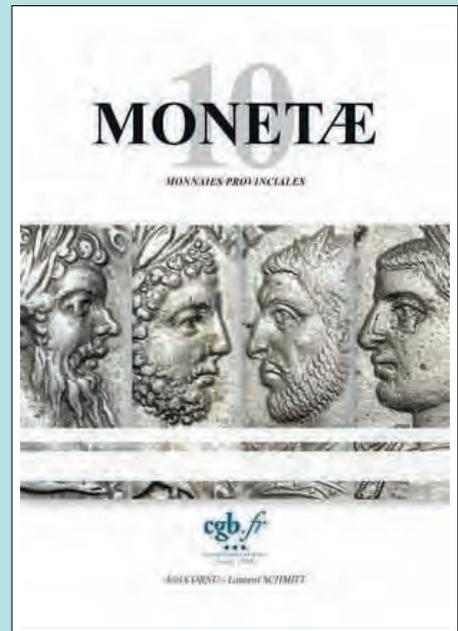
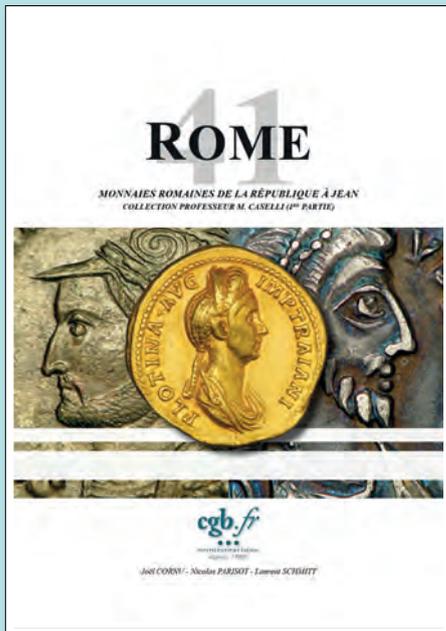
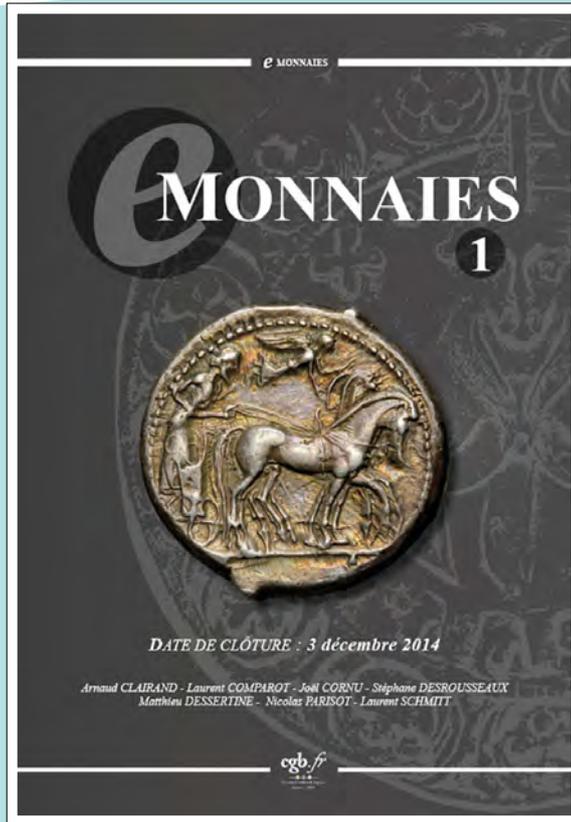
ICG "ONE-STOP SHOP"

"FAITES GRADER" VOS BILLETS. NOUS LES LISTONS SUR EBAY OU LES CONSIGNONS AUX MEILLEURES MAISONS DE VENTES AUX ENCHÈRES EN UNE SEULE ÉTAPE.



Lyn Knight
Currency Auctions





Nom : Prénom : N° Client :
 Adresse :
 C.P. : Ville :
 Pays : Tél : E-mail :

E-MONNAIES 1, ROMÉ 41 et MONETÆ 10
 vous seront adressés sur demande contre la somme de 5€ chacun (+5€ de frais de port)
 envoyés à cgb.fr, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.40.26.42.97 - contact@cgb.fr